



RAPPORT D'ACTIVITES

Du 01 janvier au 31 décembre 2013



Février 2014

Entreprises Territoires et Développement ETD

Association de droit togolais née en 2003, formalisée juridiquement en juin 2007 et reconnue au Togo le 30 avril 2008 sous le N° 0160 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA, et au Bénin en avril 2010 sous le N° 2010/019/MISP/DC/DGAI/SAAP-ASSOC.

Reconnue comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 23 décembre 2011 sous le numéro : N°631/PR/MPDAT/2011

A reçu son Accord Programme avec le Gouvernement togolais le 15 mai 2012 sous le numéro N°324/PR/MPDAT/2012

Siège social : quartier Agbalépédogan à côté de la HAAC

O6BP : 61192 – Lomé Togo Tél : (00228) 22 51 94 81

Antenne Bénin : Fidjrossè, 07 B.P : 367 Cotonou Tél : (00229) 21 15 95 47

e-mail : etd@etd-ong.org etd-tgb@yahoo.fr

Site internet : www.etd-ong.org

Président du Conseil d'Administration : Jean ALOTOUNOU

Directeur Général : Komi ABITOR

Directeur Administratif et Financier : Kodjo Démagna HOUNKANLI

Directeur Département AMAF : Komi Mawussi ADZOGENU

Directeur Département DDEL : Moussilimi YESSOUFOU

Secteurs d'activités et domaines de compétence

- Agriculture Familiale et Accès aux Marchés
- Décentralisation et Développement Economique Local
-

Zones d'intervention

Togo : Régions Maritime, des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes

Bénin : Régions Plateaux Ouémé, Mono, Gouffo, Zou-collines, Borgou, Alibori, Atacora-Donfa

Principaux Partenaires

Partenaires institutionnels : Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) et le MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche) au Togo et au Bénin

Partenaires Financiers :

- Union Européenne (UE),
- PPLM – EWDE (Pain Pour Le Monde) – Service protestant de développement,
- Ambassade de France au Togo,
- GeTM (Genève Tiers Monde),
- Terre des Hommes,
- Conseil General des Yvelines,
- UCT (Union des Communes du Togo),
- Banque Mondiale via MAEP Togo et Benin (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche),
- FIDA via MAEP Togo

Table des matières

Liste des abréviations	iii
Liste des tableaux	iv
Liste des photos	iv
Résumé	v
Introduction	1
I. Bilan de l'année	2
1. Analyse du contexte	2
1.1. Contexte général.....	2
1.2. Contexte national.....	2
2. Synthèse des activités par département	3
2.1 Accès au marché pour l'agriculture familiale.....	3
Appuis apportés aux ESOP	4
Aperçu sur les performances des ESOP promues	5
2.2 Décentralisation et développement économique local	7
2.3. Formation au cursus GESTER (gestion territoriale des espaces et des ressources)	9
3. Progrès au plan organisationnel et contributions à l'atteinte des objectifs du plan d'orientation stratégique 2010 – 2014	10
3.1. Capitaliser, valider et valoriser les acquis en matière d'accès au marché pour l'agriculture familiale.....	10
3.1.1. Valider et stabiliser la démarche	10
3.1.2. Renforcer les capacités techniques de production agricole, de stockage et de transformation agroalimentaire	11
3.1.3. Capitaliser la démarche (ESOP).....	13
3.1.4. Valoriser les acquis	14
3.2. S'impliquer de manière innovante dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local.....	15
3.3. Adapter la structure aux plans de la gouvernance et opérationnel, à la stratégie de croissance maîtrisée de ETD.....	15
3.3.1 Adapter la structure opérationnelle	15
3.3.2. Adapter la structure de gouvernance	16
3.4. S'ouvrir à de nouveaux partenariats techniques et institutionnels afin de participer plus activement aux réflexions sur les politiques publiques	16
3.4.1. Développer des partenariats avec d'autres opérateurs.....	16
3.4.2. Initier et développer une démarche de management des connaissances	17
3.5. Mettre en œuvre une dynamique de communication externe (bailleurs de fonds, ONG) et s'impliquer dans des réseaux d'acteurs des sociétés civiles béninoise et togolaise	17
3.5.1. Elaborer une stratégie de communication en direction des ESOP et des partenaires.....	17
3.5.2. Produire les outils / supports et les diffuser.....	17
3.5.3. Présenter le POS 2010 – 2014 à une large palette de partenaires au Bénin et au Togo	18
3.5.4. S'impliquer dans des réseaux d'acteurs des sociétés civiles togolaise et béninoise.....	18
II. Programme d'activités 2014 par département	18
1. Accès aux marchés pour l'agriculture familiale	18
2. Décentralisation et Développement économique local	18
3. Gouvernance et pilotage stratégique	19
III. Annexes : identification des programmes et projets.....	20

Liste des abréviations

AFD	: Agence Française de Développement
AIDR	: Alliance Internationale de Développement et de Recherche
AMAF	: Accès aux Marchés et Agriculture Familiale
ANPGF	: Agence Nationale de Promotion et de Garantie pour le Financement des PME et PMI
AVSF	: Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CCR-B	: Comité de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CEET	: Compagnie d’Energie Electrique du Togo
CeCPA / SCDA	: Centre Communal de Promotion Agricole / Secteur Communal pour le Développement de l’Agriculture
CIDR	: Centre International de Développement et de Recherche
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COOPEC	: Coopérative d’Epargne et de Crédit
CSP	: Chargé de Suivi des Producteurs
CTB	: Coopération Technique Belge
DRAEP	: Direction de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESOP	: Entreprise de Services et Organisations de Producteurs
ETD	: Entreprises Territoires et Développement
EWDE	: Pain pour le Monde - Service Protestant de Développement – Bröt Für die Welt
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
FECECAM	: Faîtière des Caisses d’Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle
FECECAV	: Fédération des Caisses d’Epargne et de Crédit des Associations Villageoises
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FIDES	: Fonds d’Investissement pour le Développement d’Entreprises Solidaires
FUCEC	: Faîtière des Unités de Coopératives d’Epargne et de Crédit
GETM	: Genève Tiers Monde
ICAT	: Institut Togolais de Conseil Agronomique
IMF	: Institution de Microfinance
INRAB	: Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
ITRA	: Institut Togolais de Recherche Agronomique
INPIT	: Institut National pour la Protection Intellectuelle du Togo
MAEP	: Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche
OAPI	: Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADA	: Projet d’Appui à la Diversification Agricole
PADAT	: Programme d’Appui au Développement Agricole du Togo
PASA	: Programme d’Appui au Secteur Agricole
PDC	: Programme de Développement Communautaire
PNIASA	: Programme National d’Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	: Plan d’Orientation Stratégique
PSRSA	: Programme Spécial de Restructuration du Secteur Agricole

PUASA	: Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
RESOP	: Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
SARL	: Société A Responsabilité Limitée
SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
SRI	: Système de Riziculture Intensive
UE	: Union Européenne
URizOP	: Union des Riziculteurs de l'Ouémé - Plateau
WAAPP	: West African Agriculture Productivity Program
WAGES	: Women Association for Gain both Economic and Social

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des performances des ESOP promues.....	5
Tableau 2 : Tableau d'effectif du personnel	15
Tableau 3 : Fiche synthétique du Programme ESOP, phase 2011 – 2013 / EED.....	20
Tableau 4 : Fiche synthétique du Contrat PASA.....	21
Tableau 5 : Fiche synthétique du contrat PPAAO.....	22
Tableau 6 : Fiche synthétique du Projet SRI/PPAAO.....	23
Tableau 7 : Fiche synthétique du PADAT	24
Tableau 8 : Fiche synthétique du Programme ESOP TOGO, phase 2014 - 2016 / PPLM	25
Tableau 9 : Fiche synthétique du Programme ESOP BENIN, phase 2014 - 2016 / PPLM	26
Tableau 10 : Fiche synthétique du Contrat PADA	27
Tableau 11 : Fiche synthétique du Projet Vo, phase 1	28
Tableau 12 : Fiche synthétique du Projet Vo, phase 2 (Projet Mobilités UE).....	29
Tableau 13 : Fiche synthétique du PAGLOC.....	30
Tableau 14 : Fiche synthétique du PAGED	31
Tableau 15 : Fiche synthétique du PAGEA	32
Tableau 16 : Fiche synthétique du GLDD.....	33
Tableau 17 : Fiche synthétique du PRCP	34
Tableau 18 : Fiche synthétique du PAGDA.....	35
Tableau 19 : Fiche synthétique du PRBSA	36
Tableau 20 : Fiche synthétique du PAPEBA	37

Liste des photos

Photo 1 : Champ de gboma à maturité (à gauche) et Piments verts récoltés (à droite).....	7
Photo 2 : Panneaux conçus pour la sensibilisation à l'assainissement de l'environnement (à gauche), Appui à la transformation du manioc (au centre) et Vue partielle d'un forum cantonal (ADGE).....	8
Photo 3 : Réception d'un forage à Adjakpahoé Marché (à gauche) et Vue partielle d'un forum cantonal (ADGE) à Wahala (à droite)	8
Photo 4 : Bas fond aménagé à Blitta (à gauche), Construction d'un magasin à Blitta (au centre), Opération d'achat de maïs à Blitta (à droite).....	9
Photo 5 : Quelques photos de la formation GESTER : session de Kara (à droite) et session d'Atakpamé	10

Résumé

Éléments de contexte

Le contexte général dans lequel ETD a évolué en 2013 est un contexte d'austérité et de crises diverses (sécuritaire, économique, etc.) qui dure depuis au moins deux ans et qui a entraîné la contraction des budgets dédiés à la solidarité internationale au niveau des coopérations nationales, des bailleurs multilatéraux et bilatéraux.

Au Togo, l'année 2013 a été marquée par (i) la tenue des élections législatives en juillet 2013, sanctionnées par la victoire du parti au pouvoir, (ii) les débats sur le report sine die des élections locales et sur la mise en œuvre des réformes institutionnelles et constitutionnelles prévues par l'Accord Politique Global de 2006, (iii) les revendications syndicales, notamment dans le secteur de l'éducation, (iv) la poursuite des grands travaux entrepris il y a près de deux ans. Au titre des réformes institutionnelles, l'année 2013 a été marquée par l'annonce de la fusion des régies financières du pays en un office des recettes dénommé OTR (Office Togolais des Recettes).

Au Bénin, au plan politique, l'environnement a été caractérisé par (i) une morosité du climat politique, (ii) le retard dans l'organisation des élections communales en vue de l'installation des bureaux de conseils communaux et des maires, (iii) la poursuite des réformes en matière entre autres d'assainissement des finances publiques, de la lutte contre la corruption, (iv) les progrès dans la mise en place du Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) et (v) les efforts pour une gestion plus efficace des sociétés d'Etat et du port de Cotonou.

Pour ETD, l'année 2013 a marqué le début de la phase finale de son plan d'orientation stratégique 2010 – 2014. Quatre programmes et projets ont été clôturés (Programme DIAAF, Projet Vo pour le compte du département AMAF, PAGLOC et PRCP Blitta pour le compte du département DDEL) et (ii) deux nouveaux projets ont été démarrés (Projet Mobilités UE pour le compte du département AMAF et PRBSA pour le compte du département DDEL). Tous les projets clôturés ont été renouvelés.

Réalisations majeures de l'année 2013

Au total, sept programmes ont été exécutés dont quatre à travers AMAF et trois à travers le DDEL touchant en tout près de 12 000 producteurs agricoles, 60 000 habitants et quatre (04) collectivités locales. Au plan transversal, deux sessions de formation sur la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de décentralisation ont été animées avec un total de 64 participants. Pour ce faire, un personnel de 59 salariés dont une quarantaine de cadres et un budget exécuté de 651 451 625 F CFA ont été mobilisés.

Pour le compte du département AMAF, les réalisations majeures de l'année 2013 sont les suivantes : (i) la consolidation de 14 ESOP dont 8 au Togo et 6 au Bénin, (ii) la consolidation des RESOP Lomé et Cotonou, (iii) la création de 21 nouvelles ESOP dont 17 au Togo et 4 au Bénin, (iv) l'appui-accompagnement de 242 OP à la mutation en sociétés coopératives dont 168 ont effectivement tenu leur AGC ou AGE de mutation, (iii) l'appui-conseil formatif de proximité à 6 groupements de producteurs dans 6 localités de la préfecture de Vo au Togo en vue du renforcement des dispositifs locaux de protection de l'enfance.

Pour le compte du département DDEL, les réalisations majeures de l'année 2013 sont les suivantes : (i) l'appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoires dans 3 collectivités locales (Conseils de préfecture de Haho et du Moyen-Mono et la Commune de Notsé) à travers la planification concertée du développement de leurs territoires, la maîtrise d'ouvrage et la mobilisation des ressources locales, (ii) l'appui-accompagnement d'une collectivité locale (Conseil de préfecture de Blitta) dans la maîtrise d'ouvrage d'un programme de développement agricole.

Perspectives ou défis majeurs de l'année 2014

Sur la thématique de l'accès au marché pour l'agriculture familiale, les activités de l'année 2014 s'articuleront autour de : (i) la consolidation des 35 ESOP accompagnées en 2013, (ii) la consolidation des deux RESOP et la formalisation du RESOP Cotonou, (iii) la création de 15 nouvelles ESOP dont 9 au Togo et 6 au Bénin, (iv) l'appui-conseil formatif de proximité à 6 groupements de producteurs dans six (6) localités de la préfecture de Vo au Togo en vue du renforcement des dispositifs locaux de protection de l'enfance.

En matière de décentralisation et de développement économique local, les activités de 2014 s'articuleront autour (i) de la consolidation des acquis du PAGLOC, (ii) de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans de formation en matière d'appui aux collectivités, (iii) à la réalisation d'études de faisabilité pour la formulation de nouveaux programmes d'appui à d'autres collectivités, notamment celles de la région Maritime au Togo.

Au plan de la gouvernance et du pilotage stratégique, l'année 2014 sera marquée par (i) le renouvellement du Conseil d'Administration, (ii) la participation aux sessions et activités de l'AIDR, (iii) les voyages de recherche de financements privés pour la diversification des partenariats, (iv) la réalisation de l'étude d'opportunité d'une implantation au Ghana.

Introduction

L'année 2013 a marqué pour ETD le début de la phase finale de son plan d'orientation stratégique 2010 – 2014. En effet, ETD (Entreprises Territoires et Développement) s'est dotée en 2009 d'un plan d'orientation stratégique quinquennale pour guider ses actions entre 2010 et 2014. Ce plan répondait à la nécessité pour ETD de maîtriser sa croissance en restant attachée à sa mission. Pour rappel, la mission de ETD est de contribuer au développement économique et social des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles locales et en préservant l'environnement. De cette mission découlent les domaines d'interventions de ETD à savoir :

- Agriculture familiale et accès aux marchés
 - promotion d'entreprises interfaces entre les producteurs et le marché ;
 - appui à des acteurs de filières agroalimentaires pour qu'ils deviennent compétitifs et performants ;
 - création de conditions favorables à la production agricole ;
- Décentralisation et développement économique local
 - accompagnement des collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre d'actions qui contribuent au développement socio-économique de leur territoire.
- Environnement et gestion durable des ressources naturelles, à travers la mise en œuvre de
 - programmes et actions axés sur la gestion durable des ressources naturelles.

Le présent document dresse le bilan des activités menées par ETD au cours de l'année 2013 assorti des perspectives de l'année 2014. Conçu à la fois comme un outil de suivi-évaluation des performances et comme un outil de reddition de compte axé sur le plan d'orientation stratégique 2009 – 2014 et sur les services et apports aux groupes cibles et aux bénéficiaires, il est structuré en trois parties consacrées dans l'ordre : (i) au bilan général de l'année 2013, (ii) au programme d'activités 2014, et (iii) aux annexes.

La première partie expose (i) l'analyse des contextes international et nationaux dans lequel les activités de 2013 ont été menées au Togo et au Bénin, (ii) la synthèse des activités menées par département, puis (iii) les progrès réalisés au plan organisationnel assortis des contributions des activités menées à l'atteinte des objectifs du POS 2010 – 2014. Pour rappel, ETD est structurée en une Direction Générale et deux départements techniques regroupant chacun des équipes terrain dédiées à la mise en œuvre des programmes et projets.

La deuxième partie expose les perspectives opérationnelles et organisationnelles de l'année 2014. Les lignes d'actions des différents départements pour l'année 2014 y sont précisées, notamment les programmes à démarrer, à mettre en croisière, à clôturer ou à formuler.

La troisième et dernière partie est consacrée à l'identification des différents programmes et projets. Les fiches synthétiques des différents programmes et projets exécutés en 2013 ou à démarrer en 2014 y sont présentées avec précision des budgets et ressources humaines alloués auxdits programmes et projets.

I. Bilan de l'année

1. Analyse du contexte

1.1. Contexte général

Le contexte général dans lequel a évolué ETD en 2013 est caractérisé globalement par la prolongation de la crise financière dans le monde avec un ralentissement de la croissance économique et des politiques d'austérité des pays développés dont l'Europe, principal contributeur de l'aide publique au développement.

Au plan sécuritaire, l'année 2013 a été marquée par plusieurs crises en Afrique (Mali, Egypte, République Centrafricaine), subséquentes à des coups d'Etat sur fond de guerre contre des groupes terroristes islamistes. Ces différentes crises sont d'autant plus inquiétantes qu'elles présentent des risques importants de contamination dans les autres pays du Sahel, notamment en ce qui concerne la résurgence des coups d'Etat. Le conflit en Syrie, de son côté, continue de s'enliser avec la reconquête de plusieurs localités aux mains des insurgés par Damas.

Ce contexte d'austérité et de crises diverses (sécuritaire, économique, etc.) qui dure depuis au moins deux ans, a entraîné la contraction des budgets dédiés à la solidarité internationale au niveau des coopérations nationales, des bailleurs multilatéraux et bilatéraux.

1.2. Contexte national

Le Togo et le Bénin présentent des caractéristiques géographiques, agro-écologiques et démographiques fort semblables et leurs populations vivent encore majoritairement (60 à 70 %) dans les zones rurales.

Au Togo, l'environnement politique a été marqué par la tenue des élections législatives en juillet 2013, sanctionnées par la victoire du parti au pouvoir, les débats sur le report sine die des élections locales et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et constitutionnelles prévues par l'Accord Politique Global de 2006. Au titre des réformes institutionnelles, l'année 2013 a été marquée par l'annonce de la fusion des régies financières du pays en un office des recettes dénommé OTR (Office Togolais des Recettes).

Au plan programmatique de l'action gouvernementale, le Togo a enclenché la mise en route effective de la SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi) et de son plan d'action prioritaire.

Au plan de la coopération bilatérale et multilatérale, l'on note le maintien du regain d'intérêt que connaît le pays depuis 2010 auprès des partenaires techniques et financiers avec le financement de la réalisation de grands projets et programmes dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture, etc.

Pour le secteur agricole, l'année 2013 a été marquée au Togo par la validation de la politique nationale de développement agricole pour la période 2013 à 2022 et surtout la poursuite de la mise en œuvre des grands programmes du PNIASA (PADAT, PASA, WAAPP, PDRI Mò, etc.) qui visent principalement la lutte contre la pauvreté et surtout l'insécurité alimentaire à travers l'amélioration de la production et de la productivité, la valorisation et la mise en marché.

En ce qui concerne la décentralisation au Togo, les actions relatives à l'organisation des élections locales sont quasiment au point mort.

Au plan social, l'année 2013 a été marquée au Togo par les revendications syndicales dans le secteur de l'enseignement primaire et secondaire ayant entraîné des perturbations réelles sur le déroulement de l'année académique 2012 - 2013.

Au Bénin, au plan politique, l'environnement se caractérise par une morosité du climat politique, du retard dans l'organisation des élections communales en vue de l'installation des bureaux de conseils communaux et des Maires. Les grands défis sont entre autres l'assainissement des finances publiques, la lutte contre la corruption, la mise en place du Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) et une gestion plus efficace des sociétés d'Etat et du port de Cotonou.

Au plan agricole, la stratégie adoptée par le Bénin, et qui est appuyée par l'ensemble des partenaires en développement, comporte plusieurs axes dont les deux principaux sont : (i) renforcer la sécurité alimentaire par la production compétitive de produits alimentaires de base (céréales, racines, tubercules, élevage) et des biens d'importation compétitifs (riz et poisson) pour les marchés nationaux et régionaux ; (ii) accroître la diversité des exportations en augmentant le volume d'exportations traditionnelles généralement faibles, comme les anacardes, et en fournissant un soutien ciblé aux nouvelles exportations à valeur élevée, tels que l'ananas.

L'année 2013 est marquée au Bénin entre autres par la mise en œuvre des différents projets/programmes du ministère, la relance de la filière cotonnière, une réforme du système d'encadrement agricole pour une meilleure performance.

En outre, le gouvernement poursuit les réformes dans le secteur cotonnier. A l'instar des ESOP, les usines d'égrenage de coton verront leur actionnariat partiellement détenu par les producteurs aux côtés des actionnaires classiques.

Par ailleurs, des aménagements d'espaces rizicoles, la construction d'infrastructures de stockage et de transformation sont en cours de réalisation. Pour mieux gérer les excès de production, des usines étatiques sont installées dans l'Atlantique pour la production de purée de tomate, dans le Zou pour la production de jus d'orange. Aussi, une unité de production de matériel agricole est installée à Ouidah dans le département de l'Atlantique pour mieux répondre au besoin de l'agriculture béninoise en matériel de production et de post récolte. Cette unité est le fruit de la collaboration sino-béninoise.

2. Synthèse des activités par département

2.1 Accès au marché pour l'agriculture familiale

Pour le compte du département AMAF, les réalisations majeures de l'année 2013 sont les suivantes : (i) la consolidation de 14 ESOP dont 8 au Togo et 6 au Bénin, (ii) la consolidation des RESOP Lomé et Cotonou, (iii) la création de 21 nouvelles ESOP dont 17 au Togo et 4 au Bénin, (iv) l'appui-accompagnement de 242 OP à la mutation en sociétés coopératives dont 168 ont effectivement tenu leur AGC ou AGE de mutation, (iii) l'appui-conseil formatif de

proximité à 6 groupements de producteurs dans 6 localités de la préfecture de Vo au Togo en vue du renforcement des dispositifs locaux de protection de l'enfance.

Ces réalisations du département AMAF, ont été obtenues à travers :

- a) la clôture du programme dénommé « *des dispositifs innovants d'accès aux marchés pour une agriculture familiale performante et marchande* », programme dont ETD assure la maîtrise d'ouvrage directement avec les partenaires financiers EED et GeTM et la maîtrise d'ouvrage déléguée en partenariat avec le CIDR sur financement de l'AFD ;
- b) la clôture du programme de renforcement des capacités des maraîchers dans la préfecture de Vo au Togo, défini et mis en œuvre en partenariat avec l'ONG Terre des hommes dans le cadre du renforcement des dispositifs communautaires de protection de l'enfance dans les localités bénéficiaires ;
- c) la mise en croisière des actions des contrats de prestations sur le PASA et le PPAO au Togo ;
- d) la poursuite de la mise en œuvre du PADAT dans la région des Plateaux, précisément dans la sous-zone Amou-Ogou-Kpélé ;
- e) le démarrage du « *projet sous-régional de protection de mineurs migrants non accompagnés en Afrique de l'Ouest* » (Projet Mobilités UE) en partenariat avec l'ONG Terre des hommes qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet.

Appuis apportés aux ESOP

Au total 35 entreprises dont 25 au Togo et 10 au Bénin ont été accompagnées en 2013 en plus des deux structures de commercialisation de produits ESOP, les RESOP implantés à Lomé et à Cotonou.

Les appuis apportés aux ESOP en 2013 ont porté sur les différentes fonctions des ESOP. Ces appuis sont effectués sous forme de conseils, d'accompagnements, de suivi, de service et surtout de contrôle par les équipes techniques de ETD chargées de l'appui aux ESOP. Les producteurs ont bénéficié des formations sur les itinéraires techniques de production, d'appuis à l'accès aux semences certifiées, d'appuis à la gestion de la fertilité des sols et à la régénération des sols, d'appuis à leur mise en relation sur les programmes d'aménagements prévus dans les deux pays. Les RESOP (Lomé et Cotonou) ont bénéficié des appuis de ETD dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie marketing et de communication.

La question du financement des entreprises a été également un centre d'intérêt de ETD au cours de l'année 2013 où des conventions ont été négociées avec la FUCEC et l'ANPGF au Togo et la FECECAM au Bénin. Par contre, les activités et modalités de mise en place du CRESA n'ont pas abouti à son institutionnalisation.

Aperçu sur les performances des ESOP promues

Tableau 1 : Récapitulatif des performances des ESOP promues

Indicateurs	Togo 2013	Bénin 2013	Total 2013	Année 2012	Evolution	Année 2010
Indicateurs de production						
Nombre d'ESOP	25	10	35	26	35%	18
Nombre de filières	6	3	6	3	100%	2
Nombre de producteurs fournisseurs	8 971	2 393	11 364	8 564	33%	6548
Nombre de femmes dans les tontines	2 367	340	2 707	1 831	48%	
Producteurs mis en relation avec les IMF	2 115	85	2 200	2271	-3%	-
Crédit reçu par les producteurs (millions de F CFA)	88	4	92	120,4	-24%	-
Montant des ventes réalisées par producteurs (millions de F CFA)	617	93	710	488	45%	412,8
Revenu brut moyen par producteur (F CFA)	73 108	78 377	74 272	66 000	13%	73,2
Indicateurs d'entreprise						
Chiffre d'affaires (millions F CFA)	837	223	1 060	920	15%	853
Résultats d'exploitation (millions F CFA)	-14	-2	-16	0		-48
Indicateurs sociaux						
Nombre emplois permanents créés	87	30	117	98	19%	94
Nombre d'équivalent emploi créé	473	218	690,8	1418	-51%	1272
Masse salariale (millions FCFA)	115	24	139	108	28%	
Indicateur de capacité de financement						
Montant des crédits obtenus par les ESOP	473	35	508	582	-12,7%	207,5

Parlant des ESOP, l'ensemble des indicateurs de production ont évolué positivement. Le nombre de producteurs en lien avec les ESOP et les superficies emblavées ont significativement évolué mais les rendements ont été très faibles entraînant des livraisons de riz et de soja en baisse respectivement de (-48 %) et de (-31 %). Cette situation est due en grande partie aux anomalies climatiques, notamment l'inégale répartition de la pluviométrie enregistrée dans les deux pays. Le retard accusé dans la mobilisation du crédit au Bénin a également limité l'atteinte des engagements contractuels auprès des producteurs.

Le programme ESOP a permis d'expérimenter et de valider à travers les contrats, l'activité de mise en relation des producteurs avec les IMF pour le financement de la campagne agricole. Des montants significatifs ont été mobilisés (120 millions en 2012 et 92 millions en 2013).

Par ailleurs, le montant des ventes réalisées par les producteurs s'est accru ces deux dernières années, passant de 488 millions en 2012 à 710 millions de F CFA en 2013 (617 millions au Togo et 93 millions au Bénin) en raison de l'augmentation des prix d'achat aux producteurs,

améliorant par conséquent de 13 % le revenu moyen par producteur, soit 74 272 F CFA sur trois mois d'activité.

Les indicateurs d'entreprise sont mitigés, ils n'ont pas été linéaires sur les trois ans. Les quantités de soja torréfié et du riz blanc vendu ont connu une évolution en dents de scie avoisinant en moyenne 1000 tonnes par an pour le soja torréfié et 1300 tonnes par an pour le riz, les ESOP soja ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaire annuel de 1 milliard de francs CFA (837 millions au Togo et 223 millions au Bénin) avec des résultats nets d'exploitation pas reluisants. Au niveau des ESOP soja, les déficits sont dus principalement à la faiblesse des niveaux d'activité couplée à la crise qui a secoué l'ESOP Soja Nyo notamment le détournement d'actifs orchestré par le gérant ayant conduit à son éviction.

Pour 2013, les résultats nets des ESOP riz auraient été plus intéressants n'eût été les faibles niveaux d'activités et les déficits occasionnés par les nouvelles ESOP par manque de transformation.

Appuis divers aux petits producteurs vulnérables de la sous-zone Amou-Ogou-Kpélé

Dans le cadre de la mise en œuvre du PADAT dans la région des Plateaux, divers appuis ont été apportés en 2013 à près de 2000 petits producteurs vulnérables et à leurs organisations.

Pour la composante 1 : (i) 450 kits maïs (semences et engrais pour 0,5 ha par kit) et 700 kits riz distribués (semences, engrais, désherbants chimiques pour 0,25 ha + 1 pulvérisateur à dos par kit), (ii) identification et validation de près de 200 ha de bas-fonds à aménager, (iii) accompagnement de 242 OP à la mutation en sociétés coopératives dont 168 ont tenu leur AGC/AGE de mutation, (iv) formation en leadership et bonne gouvernance de 69 membres des comités de gestion de 25 OP structurées (3 sessions de formation de trois jours chacune), (v) organisation de deux visites d'échanges d'expériences au profit des OP émergentes et structurées (une visite d'un jour par catégorie d'OP, avec 10 OP bénéficiaires par visite et trois bénéficiaires par OP).

Pour la composante 2 : (i) identification et validation des OP bénéficiaires des équipements de transformation (12 égreneuses de maïs, 6 batteuses-vanneuses de riz, 3 décortiqueuses de riz, 13 râpeuses et presses mécaniques de manioc), (ii) mise en place, formation et suivi-accompagnement de 54 comités de gestion et des opérateurs privés (4 sessions de formation à la gestion des équipements agricoles avec au total 146 producteurs et opérateurs privés formés dont 76 femmes), (iii) appui à 20 OP bénéficiaires de magasins et 54 OP bénéficiaires d'équipements à la mobilisation de leurs contributions.

Appuis à six groupements de maraîchers en vue du renforcement de la protection de l'enfant dans la préfecture Vo

Au total, 94 maraîchers ont bénéficié des appuis du projet : (i) aménagement de 6 périmètres hydroagricoles, (ii) fourniture d'intrants, de matériel et d'équipement de travail, (iii) formation aux itinéraires techniques de production, (iv) formation à la commercialisation, (v) formation à la gestion de groupes coopératifs, (vi) mise en relation avec des IMF.

Par ailleurs, au total 855 enfants ont bénéficié d'appuis pour la scolarisation, la mise en apprentissage, des activités psychosociales et récréatives avec l'implication significative du dispositif communautaire en termes de soutien moral, matériel et financier.



Photo 1 : Champ de gboma à maturité (à gauche) et Piments verts récoltés (à droite)

Autres activités réalisées par le département AMAF

Au cours de l'année 2013, outre les activités ci-dessus exposées, le département AMAF a également :

- a) élaboré deux nouveaux programmes pays soumis au financement de PPLM, intitulés l'un : « *Promotion de l'agroalimentaire et de la gouvernance locale au Togo* » qui cofinance la deuxième phase du PRCP Blitta et le Programme ESOP et l'autre : « *Consolidation d'un réseau d'Entreprises Agroalimentaires pour des revenus durables aux producteurs* », respectivement pour le Togo et le Bénin ;
- b) élaboré un nouveau projet intitulé : « *Promotion et diffusion du Système de Riziculture Intensive (SRI) dans les systèmes de production agricole au Togo* », soumis au financement du PPAO au Togo, en consortium avec le GRAPHE, l'ICAT et l'ITRA.

2.2 Décentralisation et développement économique local

Pour le compte du département DDEL, les réalisations majeures de l'année 2013 sont les suivantes : (i) l'appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoires dans 3 collectivités locales (Conseils de préfecture de Haho et du Moyen-Mono et la Commune de Notsé) à travers la planification concertée du développement de leurs territoires, la maîtrise d'ouvrage et la mobilisation des ressources locales, (ii) l'appui-accompagnement d'une collectivité locale (Conseil de préfecture de Blitta) dans la maîtrise d'ouvrage d'un programme de développement agricole.

Ces réalisations du département DDEL ont été obtenues à travers :

- a) la clôture du PAGLOC (programme d'appui à la gouvernance local et aux dynamiques des territoires dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono), programme porté par le CIDR et dont ETD assure la maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- b) la mise en œuvre d'une ADGE intitulée : « *Promotion des espèces végétales et techniques culturelles à forte plus value environnementale dans le Haho rural* », un projet de neuf mois financé par l'Union Européenne dans le cadre du PNADE et exécuté en tant qu'action d'initiative locale du PAGLOC ;

- c) le démarrage du projet intitulé : « *Pour une planification concertée du développement local au Togo* », projet financé par le FNUD (Fonds des Nations-Unies pour la Démocratie), porté par le CIDR et exécuté en cofinancement du PAGLOC ;
- d) la clôture du PRCP Blitta (*Programme de renforcement des capacités des producteurs de Blitta en production et en commercialisation de produits agricoles*) qui est un programme d'appui au développement économique de la préfecture de Blitta à travers l'agriculture, programme dont ETD assure la maîtrise d'ouvrage.

Appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoires

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAGLOC au cours de l'année 2013, (i) 14 cadres cantonaux de concertation, 01 cadre communal, 02 cadres préfectoraux et un cadre intercollectivités ont été régulièrement animés, (ii) 320 comités villageois de développement et comités de développement de quartier ont été dynamisés, (iii) près de 60 000 habitants de la zone du programme ont été sensibilisés sur la décentralisation, (iv) tous les 15 projets de territoire (PDT) ont été déclinés en plans d'actions annuels et mis en œuvre avec 7 actions FDT et 19 actions FAIL, (v) 12 actions d'initiative locale portant sur la riziculture, la transformation du manioc (dans le Moyen-Mono), l'ADGE (dans le Haho) et l'alphabétisation (à la commune de Notsé).



Photo 2 : Panneaux conçus pour la sensibilisation à l'assainissement de l'environnement (à gauche), Appui à la transformation du manioc (au centre) et Vue partielle d'un forum cantonal (ADGE)



Photo 3 : Réception d'un forage à Adjakpahoé Marché (à gauche) et Vue partielle d'un forum cantonal (ADGE) à Wahala (à droite)

Appui au développement agricole sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRCP au cours de l'année 2013, (i) 90 nouveaux responsables de tontines commerciales ont été formés sur les techniques de commercialisation groupée des produits agricoles, (ii) 500 nouveaux producteurs ont été touchés, (iii) environ 17,3 tonnes de semences (riz et maïs), 15 bâches et 35 balances ont été mises à la disposition des producteurs, (iv) 200 tonnes de riz paddy ont été livrées par les bénéficiaires à l'ESOP Blitta, (v) 15 ha de bas fonds ont été aménagés (aménagement sommaire), (vi) 28 nouveaux groupements ont été accompagnés et suivis pour leur formalisation en sociétés coopératives,

portant le total des groupes structurés à 58 ; les dossiers d'immatriculation ont été déposés à la DPCA, (vii) les travaux de construction d'un second magasin qui servira d'atelier à la provenderie ont été démarrés (viii) le manager de la provenderie a été formé à l'élaboration des documents de gestion, notamment du plan d'affaires.



Photo 4 : Bas fond aménagé à Blitta (à gauche), Construction d'un magasin à Blitta (au centre), Opération d'achat de maïs à Blitta (à droite)

Autres activités du département DDEL

Au cours de l'année 2013, outre les activités ci-dessus exposées, le département DDEL a élaboré six nouveaux projets à savoir :

- a) le PAGED soumis au financement de l'Union Européenne ;
- b) l'ADGE, soumis avec succès au financement du PNADE ;
- c) le GLDD (Gouvernance Locale et Développement Durable dans le Haho et le Moyen-Mono) soumis au financement de l'AFD, porté par le CIDR pour cofinancer la deuxième phase du PAGLOC ;
- d) le PAGEA (projet d'appui à la gouvernance locale et à l'entrepreneuriat dans le secteur agricole) soumis au financement de GeTM) pour cofinancer la deuxième phase du PAGLOC ;
- e) le PRBSA (projet de renforcement des bases de la souveraineté alimentaire dans la préfecture de Blitta) soumis avec succès au financement du CFSI et de la Fondation de France pour cofinancement du PAGDA (projet d'appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole dans la préfecture de Blitta au Togo), phase suivante du PRCP Blitta ;
- f) le PAGDA, cofinancé par le Conseil Général des Yvelines, Pain pour Le Monde – Service protestant de développement, le CFSI et la Fondation de France.

2.3. Formation au cursus GESTER (gestion territoriale des espaces et des ressources)

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNADE, ETD a animé deux sessions de formation au cursus GESTER. ETD a précisément animé (i) la session spéciale média à Kara avec au total 34 journalistes venus des différentes villes du Togo et (ii) la session régionale d'Atakpamé avec au total 30 représentants d'ONG et des Délégations spéciales préfectorales de la région des Plateaux.



Photo 5 : Quelques photos de la formation GESTER : session de Kara (à droite) et session d'Atakpamé

3. Progrès au plan organisationnel et contributions à l'atteinte des objectifs du plan d'orientation stratégique 2010 – 2014

Les progrès réalisés au cours de l'année 2013 viennent couronner l'exécution quasi entière du plan d'orientation (POS) 2010 – 2014 d'ETD. Le taux d'exécution du POS 2010 - 2014 à la date du 31 décembre 2013 est estimée à 85 %. Presque toutes les actions prévues ont été réalisées, à l'exception de la présentation du POS à une large palette de partenaires au Togo et au Bénin qui n'a plus été jugée opportune.

3.1. Capitaliser, valider et valoriser les acquis en matière d'accès au marché pour l'agriculture familiale

3.1.1. Valider et stabiliser la démarche

a) Opérationnaliser le dispositif de financement des ESOP en articulation avec les IMF et les banques

Les activités du CRESA se sont achoppées à son montage et surtout au manque d'abondement suffisant pour sa formalisation en une société de capital risque. Le Conseiller technique recruté par le CIDR en 2012 dans le cadre de la Convention Programme Afrique de l'Ouest et sur financement de l'AFD s'est employé avec les équipes ETD à formaliser le CRESA dans le courant de l'année. Pour cela : (i) un code de financement précisant entre autres les conditions d'éligibilité des ESOP au CRESA, la structure de gouvernance ont été définis ; (ii) des due-diligences ont été réalisées dans les ESOP Tchamba, RESOP, Adéta, Avétonou, concomitamment à celles réalisées au cours de la même période au Mali et au Burkina par le CIDR et les autres partenaires de la Convention programme ; (iii) des contacts ont été pris avec des investisseurs potentiels (IEP, fondations d'entreprises, AFD). Les résultats des due-diligences réalisées ont montré que contrairement aux données qui avaient permis de monter le programme en 2010, les fonds initiaux investis dans les ESOP évalués en 2010 à 600 millions de FCFA sont sérieusement entamés du fait des déficits accumulés par les ESOP au Mali, au Burkina mais également au Togo et au Bénin.

Dans le souci de présenter des bilans certifiés aux différents acteurs, des due-diligences ont été organisées au niveau des ESOP retenues. La formalisation et le lancement du fonds sont prévus pour 2014.

En attendant l'opérationnalisation du CRESA et dans le souci de résoudre le problème de financement des ESOP, ETD a négocié des partenariats avec les institutions de financement pour obtenir une ligne de crédit devant permettre de couvrir les besoins des entreprises. Une

convention de partenariat a été alors définie entre ETD et l'ANPGF pour financer les ESOP directement ou à travers des IMF existantes (FUCEC, URCLEC, DEKAWOWO) ou avec ECOBANK à des taux réduits sous le couvert de la garantie de l'ANPGF. Au total, 473 millions ont été mobilisés au Togo correspondant à 100 % des besoins des entreprises

Au Bénin, ETD a signé une convention avec la FECECAM qui revoit les conditions d'octroi de crédit aux ESOP. Cette convention est entrée en application en 2013 avec l'octroi d'un crédit de 25 millions à l'ESOP Lalo ; les autres ESOP n'ayant pas rempli les conditions minimales exigées.

b) Clarifier le rôle et le positionnement de ETD vis-à-vis des ESOP

Le processus de clarification du positionnement de ETD enclenché en 2011 a été poursuivi en 2013 en marge de l'atelier des managers des ESOP sur la responsabilité sociétale des entreprises organisé à Lomé du 6 au 8 mars 2013. Malgré cela les comportements de certains gérants d'ESOP montrent qu'il faudra trouver une forme plus pédagogique mais plus affirmative pour faire en sorte que le rôle dévolu à chaque acteur du système ESOP soit approprié par chacun ; le rôle de ETD méritant d'être dans un premier temps clarifié et porté par le personnel de ETD.

c) Renforcer les fonds propres des ESOP pour se préparer aux réactions de la concurrence

Deux ESOP, Avétonou et Kouka, ont été formalisées en 2013 avec un capital social respectivement de 2,5 millions de F CFA (Avétonou) et de 5 millions de F CFA (Kouka).

d) Négocier une fiscalité adaptée pour les ESOP et les autres systèmes d'accès aux marchés.

En 2013, aucun progrès notable n'a été enregistré sur la négociation d'une fiscalité adaptée pour les ESOP. Toutefois, au Togo, la question a été abordée au niveau local (service des impôts de Notsé), en marge des démarches de remise d'impôts suite au redressement fiscal surdimensionné de l'ESOP Soja Nyo survenu en 2013. Par ailleurs, il a été arrêté de partir du cas de Soja Nyo pour poser le problème à l'Office Togolais des Recettes (OTR) au niveau national au cours de l'année 2014.

3.1.2. Renforcer les capacités techniques de production agricole, de stockage et de transformation agroalimentaire

a) Former les producteurs aux itinéraires de production

Au total, 11 364 producteurs touchés ont été formés aux itinéraires de production de riz sur la base des fiches techniques actualisées et améliorées en 2011 intégrant des éléments liés à la gestion intégrée de la fertilité des sols et à la gestion de la qualité du paddy.

Au Togo, l'expérimentation de la technique du Système de Riziculture Intensive (SRI) enclenchée en 2012 a été poursuivie en 2013 dans trois ESOP (Agou, Notsè, Tchamba). Au total, 20 producteurs ont été formés en 2013 sur la mise en place des parcelles et la technique de conduite de la culture de riz selon la technique du SRI. Au Bénin, l'expérimentation de la SRI enclenchée en 2012 avec une dizaine de producteurs modèles de l'ESOP Lalo a été poursuivie au cours de l'année 2013. Globalement, les résultats des expérimentations sont

concluants (doublement des rendements) ; seulement, quelques contraintes en limitent la portée : (i) le manque d'équipements adéquats et (ii) les caprices pluviométriques.

Tous les 902 représentants commerciaux des tontines ont été formés à la commercialisation groupée. Au total, 1804 producteurs (dont 1476 au Togo et 328 au Bénin), à raison de deux producteurs par tontine, ont été identifiés, formés et accompagnés en vue de la détermination des coûts de production, partant des marges réalisées.

c) Mise en relation des producteurs avec les IMF pour financer la campagne agricole

Au Togo, la mise en relation des producteurs avec les IMF pour l'octroi du crédit de campagne s'est poursuivie en 2013 avec les institutions financières comme : (i) la COOPEC dans les ESOP Adeta, Mango, Kouka et Soja Nyo, (ii) DEKAWOWO pour les ESOP Agou (ex Avetonou), Amlamé et Adeta, (iii) WAGES pour Tchamba et (iv) URCLEC pour l'ESOP Sotouboua. Ces institutions ont, sur la base des contrats d'achat des ESOP, accepté de mettre à la disposition des producteurs un montant de 88 millions de francs CFA. Au total, 2 115 producteurs ont bénéficié de crédit de campagne en 2013.

Au Bénin, 88 producteurs de l'ESOP Vallée ont mobilisé 4 millions de francs CFA suite à leur la mise en relation avec une IMF. Le partenariat qu'ETD a développé avec la SONAPARA, les SCDA de Savalou et de Banikoara a été utile pour la fourniture d'engrais. Les producteurs de ces ESOP ont obtenu des intrants qu'ils ont remboursés en fin de campagne.

La mise en relation des producteurs avec les IMF et l'appui de certains programmes au Togo, les échanges avec la SONAPRA au Bénin ont permis de fournir des quantités d'engrais aux producteurs. Ainsi plus de 232,5 tonnes d'engrais (NPK et urée) au Togo et 42 tonnes d'urée au Bénin ont été mobilisés au profit des producteurs.

o Aménagements de bas-fonds

En 2013 au Togo, 15 ha de bas-fonds ont été aménagés dans la préfecture de Blitta dans le cadre du PRCP. Sur la base des résultats obtenus, des réflexions ont été enclenchées pour le développement de programmes d'aménagement hydroagricole à l'échelle nationale.

o Autres appuis à la production agricole

Au Togo, 25 bâches agricoles et 35 balances ont été distribuées en 2013 dans le cadre du PRCP Blitta.

b) Appui direct à l'élevage

Dans le cadre du PPAAO/WAAPP, trois unités de production et de commercialisation de viande issue de l'élevage familial (ovins, caprins) ont été lancées en 2013 au Togo, respectivement dans les préfectures de Blitta, Ogou et Haho. Les activités réalisées en 2013 ont concerné principalement la sensibilisation des éleveurs, la constitution des groupes et le suivi des animaux des éleveurs cibles de l'action dans les différentes préfectures. La fourniture de géniteurs et la construction de bergeries traditionnelles améliorées aux éleveurs bénéficiaires seront réalisées en 2014 pour accélérer le processus de mise en place des ESOP viandes.

d) Renforcer les infrastructures de stockage et de transformation des ESOP

Dans le cadre de la mise en œuvre du PASA au Togo et du PADA au Bénin, respectivement 16 et 10 magasins seront construits au bénéfice des ESOP du Togo et du Bénin. Les RESOP Lomé et Cotonou bénéficieront respectivement de trois et d'une trieuse optique d'un rendement de l'ordre 6 tonnes à l'heure. Au Togo, les spécifications techniques de la trieuse optique ont été finalisées et soumises à la COD/PASA, pour acquisition en 2014. Les services d'une trieuse optique seront mutualisés par plusieurs ESOP.

Par ailleurs, le soutien de la fondation SATOM a été mobilisé pour doter l'ESOP Kovié d'un magasin de stockage d'une capacité de 300 tonnes. Le contrat a été signé et le démarrage des travaux est prévu pour 2014.

3.1.3. Capitaliser la démarche (ESOP)

a) Mettre en œuvre une démarche de capitalisation au niveau d'ETD

En termes de progrès dans la capitalisation du métier « *promotion et accompagnement des ESOP* », l'année 2013 a été consacrée à la réflexion autour de la définition de curricula de formation en entrepreneuriat agroalimentaire. Des projets de curricula ont été proposés par certains cadres des équipes ESOP.

b) Développer les échanges méthodologiques entre les plates-formes du Togo et du Bénin

Comme en 2012, aucune rencontre d'échanges méthodologiques entre les équipes-projets du Togo et du Bénin n'a été tenue au cours de l'année 2013 malgré les rappels insistants de la direction générale. A l'analyse, (i) l'option de réunions ou ateliers d'échanges et (ii) les difficultés liées à la gestion de la croissance (augmentation du volume d'activités, sollicitations fréquentes des partenaires) sont les facteurs explicatifs de l'échec de la tenue des échanges méthodologiques entre les plates-formes. Peut-être conviendrait-il à l'avenir de privilégier des échanges en réunions virtuelles au moyen des NTIC (mailing list, skype, facebook, groupes, etc.), ce qui aura l'avantage d'initier les cadres des différentes équipes aux échanges à distance entre pairs.

c) Développer une stratégie de partage de savoir entre plateformes et entre ESOP (séminaire annuel sur les échanges de pratiques, etc.)

Une stratégie formelle de partage de savoirs entre plateformes et entre ESOP n'a pas été définie ; dans les faits, jusqu'ici, au moins une réunion est organisée chaque année entre les managers des ESOP. Les échanges de pratiques entre les managers se font à l'occasion d'ateliers de formation ou de réflexion autour d'un sujet précis lié à la vie des ESOP. En 2013, la réunion ayant regroupé l'ensemble des managers des ESOP du Togo et du Bénin est l'atelier sur la responsabilité sociétale des entreprises. Les échanges de pratiques ou d'expériences se font cependant continuellement de manière informelle entre les ESOP.

A l'avenir, à défaut d'une stratégie formelle assortie de plan d'actions, davantage d'effort devra être fait du moins pour la tenue de réunions spécifiquement dédiées au partage des savoirs et des pratiques.

d) Mettre en œuvre une véritable démarche d'amélioration de la qualité (au niveau des processus d'installation des ESOP et du produit)

En 2013, de nouvelles enquêtes de satisfaction des clients ont été réalisées. La conseillère en marketing a par ailleurs organisé en 2013 une tournée dans toutes les ESOP sur la question de la qualité du riz Délice. L'acquisition d'une trieuse optique pour améliorer la qualité du riz Délice a été étudiée et négociée avec succès au cours de l'année 2013 avec le PASA au Togo et le PADA au Bénin.

L'amélioration de la qualité des produits des ESOP a été débattue tout au long de l'année 2013 à l'occasion des réunions de pilotage entre les équipes terrain et la direction générale. Les conclusions-orientations majeures des réflexions autour de la question sont les suivantes : (i) l'organisation d'une réunion avec tous les managers pour aborder la question (diagnostic et proposition d'actions correctives), (ii) la localisation de la fonction du contrôle de la qualité au niveau du RESOP (recrutement d'un spécialiste du contrôle de la qualité, etc.), (iii) la définition et la validation d'un système de sanctions (bonus-malus) incitatif au respect des cahiers de charges et de la charte Délice.

3.1.4. Valoriser les acquis

a) Adapter le statut juridique à l'évolution des entreprises et aux nouvelles à créer

L'évolution du statut juridique de SARL en SA été envisagée avec l'ESOP Soja Nyo n'a pas pu être réalisée en 2013 mais la question reste toujours d'actualité, elle sera d'ailleurs l'une des priorités du futur gérant de Soja Nyo.

b) Mettre en place de nouvelles ESOP sur une démarche entrepreneuriale

Aucune ESOP n'a été promue suivant une démarche entrepreneuriale. Au Togo, l'expérience a été enclenchée avec l'ESOP Tchamba mais l'apport de subventions à l'ESOP s'est avéré indispensable, ce qui fut fait. La démarche reste donc entièrement à construire et devrait être l'un des points majeurs d'attention du prochain POS. A l'analyse, la démarche reste faisable à condition de partir d'entreprises déjà mises en place et non d'entreprises à créer ex-nihilo.

c) Diversifier les partenariats financiers pour démultiplier la démarche ESOP

La démultiplication de la démarche ESOP a connu en 2013 un début de concrétisation grâce aux partenariats financiers négociés la Banque Mondiale dans le cadre des programmes du PASA et du PPAAO/WAAPP au Togo et du PADA au Bénin. Le nombre d'ESOP promues est passé de 23 en 2011 à 35 en 2013 (soit une augmentation relative de 52 %), et le nombre de producteurs touchés de 7 936 en 2011 à 11 364 (soit une augmentation relative de 43 %).

d) Diversifier les filières dans le cadre de la création des ESOP

Dans le cadre des nouveaux partenariats en cours notamment avec la Banque Mondiale, les filières comme l'ananas, l'arachide, le miel, l'huile de soja ont été identifiées pour être promues. Une étude de milieu et de faisabilité a été réalisée en 2012 sur la filière huile de soja à Tchamba : les résultats sont concluants. En 2013, les études de milieu sur les filières ananas et miel ont été réalisées au Togo. Une campagne de collecte qualifiée de miel a été réalisée en 2013 dans le Kloto et dans la région centrale (préfectures de Blitta, Sotouboua et Tchamba).

e) Autres systèmes d'accès au marché

Aucun système d'accès au marché autre qu'ESOP n'a été mis en place. La définition d'autres systèmes d'accès au marché devrait constituer l'une des actions majeures du prochain POS.

f) Promouvoir l'élevage familial par une logique économique

A la suite d'une étude de faisabilité réalisée en 2010 avec l'appui de l'AIDR, ETD a décidé de valoriser les expériences acquises en matière de promotion d'ESOP dans le sous secteur de l'élevage. Ainsi, trois ESOP viandes ont été prévues en 2012 avec les cofinancements du PPAAO et du DIAAF. En 2013, les opérations tests de production des trois ESOP viande prévues dans le cadre du PPAAO ont été effectivement lancées avec un total de 460 éleveurs d'ovins et caprins touchés dans les préfectures de Blitta, Ogou et Haho.

3.2. S'impliquer de manière innovante dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local

L'implication de ETD de manière innovante dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local tient aux faits majeurs suivants : (i) la définition et la validation du positionnement de ETD en Conseil d'Administration en 2010 (essentiellement développement économique local mais aussi gouvernance locale au Togo en raison de la non-effectivité de la décentralisation au Togo), (ii) la participation à la formulation et à la mise en œuvre de deux programmes triennaux, le PAGLOC et le PRCP dont les premières phases ont été exécutées entre 2011 et 2013, (iii) la clôture du PAGLOC par ETD en 2013 sans assistance technique permanente, (iv) la mobilisation de fonds pour l'exécution de certaines actions comme l'ADGE sans l'appui du CIDR, (v) la fidélisation de l'Union Européenne avec un deuxième projet financé, le PAGED, (vi) le caractère inédit du PRCP, premier et unique programme de développement agricole conduit sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité locale dans le contexte togolais, (vii) la mobilisation du soutien d'un opérateur privé, en l'occurrence POMAR qui s'est engagé à financer le PAGDA.

3.3. Adapter la structure aux plans de la gouvernance et opérationnel, à la stratégie de croissance maîtrisée de ETD

3.3.1 Adapter la structure opérationnelle

Avec l'augmentation des volumes d'activités, de nouveaux recrutements ont été réalisés en 2013. Au titre du personnel technique : (i) un cadre en poste au Bénin a été promu au poste de Directeur du département DDEL et mis en responsabilité au second semestre 2013, (ii) les techniciens et animateurs des équipes projet PPAAO et Mobilités UE ont été recrutés, (iii) trois nouveaux conseillers en gestion ont été recrutés au Togo, (iv) le chef projet PRBSA a été recruté et mis en responsabilité au dernier trimestre 2013. Au titre du personnel d'appui, deux nouveaux chauffeurs ont été recrutés.

Tableau 2 : Tableau d'effectif du personnel

Paramètre	Unité	2012	2013	Variation relative
Effectif total du personnel	pers.	47	58	+23,4 %
Effectif du personnel de direction	pers.	6	8	+33,3 %

Effectif des équipes techniques projets	pers.	28	36	+28,6 %
Effectif du personnel de soutien et d'appui	pers.	13	14	+7,7 %
Effectif des équipes techniques projets du Togo	pers.	19	30	+57,9 %
Effectif des équipes techniques projets du Bénin	pers.	9	6	-33,3 %
Effectif du personnel féminin	pers.	9	11	+22,2 %
Nombre total de programmes mis en œuvre	progr.	6	6	0 %
Nombre de programmes mis en œuvre au Togo	progr.	4	5	25 %
Nombre de programmes mis en œuvre au Bénin	progr.	2	1	-50 %

Par ailleurs, (i) la tenue régulière des réunions trimestrielles de pilotage entre les équipes projets et la Direction Générale et des réunions mensuelles de programmation, (ii) le déploiement du logiciel de gestion comptable et financière QUICKBOOKS, (iii) le renforcement des capacités des chefs projets en matière de management de projet enregistrés en 2013 ont sensiblement contribué à l'amélioration de l'efficacité de la structure opérationnelle de gestion des activités. En effet, avec ces actions, les activités ont été mieux pilotées et les rapports produits en temps opportun, renforçant ainsi les capacités de reddition de compte de la structure et la confiance des partenaires. La qualité du système de gestion comptable et financière de ETD permettant de faire des comptes rendus à date en toute transparence a été reconnue et soulignée par plusieurs auditeurs et partenaires (Acting For Life, PPAO, comptables accompagnateurs du PNADE, etc.).

3.3.2. Adapter la structure de gouvernance

Sans objet : réalisé en 2011.

3.4. S'ouvrir à de nouveaux partenariats techniques et institutionnels afin de participer plus activement aux réflexions sur les politiques publiques

3.4.1. Développer des partenariats avec d'autres opérateurs

Les différents partenariats noués par ETD, notamment : (i) le partenariat institutionnel avec le CIDR, (ii) le partenariat institutionnel avec les ministères en charge de l'agriculture au Togo et au Bénin, (iii) les partenariats institutionnels avec les quatre collectivités locales appuyées au Togo, (iv) les partenariats financiers avec Pain pour Le Monde – Service Protestant de développement, GeTM, l'UE, le CFSI et la Fondation de France, le Conseil général des Yvelines, le SCAC, (v) les partenariats avec d'autres opérateurs (APROGESTER TOGO, Consortium des ONG prestataires du PADAT dans la région des Plateaux) ont été renforcés en 2013.

De nouveaux partenariats ont été développés en 2013, notamment avec (i) le Fonds des Nations-Unies pour la Démocratie (FNUD) via le CIDR, (ii) l'Institut SupAgro de Montpellier dont ETD a accueilli une étudiante en stage de Master, (iii) l'ONAF (formation du gérant ESOP viande). Des contacts ont été également pris avec Acting For Life, une ONG française.

Au plan institutionnel, le CIDR et les Ministère en charge de l'agriculture au Togo et au Bénin ont été les principaux partenaires de ETD sont. Au plan financier, Pain pour Le Monde, l'AFD (via le CIDR), GeTM, l'UE et la Banque mondiale (à travers le PASA et le PPAO au Togo) ont été les plus gros contributeurs d'ETD en 2013.

3.4.2. Initier et développer une démarche de management des connaissances

Le management des connaissances est une fonction internalisée à ETD. La capitalisation méthodologique est désormais une action transversale intégrée à chaque programme et projet. Après la capitalisation et la validation du processus métier « *création et accompagnement d'ESOP* » afin de pouvoir le diffuser, la production des supports, outils et guides y afférents s'est poursuivie en 2012. En 2013, le processus d'élaboration d'un guide méthodologique d'implantation des ESOP a été enclenché, il sera bouclé en 2014.

En 2013, c'est sur le PAGLOC que les efforts en matière de management des connaissances se sont concentrés en vue de construire le processus métier « *appui aux collectivités locales* ». La capitalisation méthodologique de la démarche territoire mise en œuvre dans le cadre du PAGLOC, enclenchée en 2012, a été bouclée en fin d'année 2013, avec la production d'un manuel méthodologique sur la planification territoriale et de neuf fiches pratiques relatives aux trois fonctions d'appui aux collectivités.

Des projets spécifiques de capitalisation des savoirs sont en cours de négociation avec certains partenaires comme GeTM.

3.5. Mettre en œuvre une dynamique de communication externe (bailleurs de fonds, ONG) et s'impliquer dans des réseaux d'acteurs des sociétés civiles béninoise et togolaise

3.5.1. Elaborer une stratégie de communication en direction des ESOP et des partenaires

En 2013, afin d'assurer la promotion des produits des ESOP, un plan de promotion des produits ESOP a été élaboré et soumis avec succès au financement du PASA. Ledit plan intègre des actions de communication en direction des ESOP.

Parallèlement, le processus d'élaboration de la stratégie de communication de ETD, enclenché en 2012, a abouti à la définition d'orientation et de principes directeurs devant régir la communication de ETD. Il s'agit notamment de : (i) axer la communication de ETD sur ses différents programmes et projets, (ii) assurer la visibilité des différents financements reçus, (iii) assurer la visibilité des différents partenaires institutionnels et financiers associés aux différents programmes et projets, (iv) faire de la communication un outil de reddition de compte (en donnant la parole aux groupes cibles et bénéficiaires finaux des programmes et projets) plutôt qu'un outil de promotion de ETD.

3.5.2. Produire les outils / supports et les diffuser

Divers supports (prospectus, bâches de présentation de ETD à l'occasion du SIALO, calendriers et agendas) ont été produits et valorisés pour renforcer la visibilité de ETD en 2013. Le site internet de ETD a été régulièrement animé avec diffusion d'informations relatives aux différentes activités réalisées tant au plan technique qu'organisationnel. Les adresses professionnelles fournies à tous les salariés ont été effectivement utilisées pour les échanges internes comme externes. Deux films documentaires ont été produits : (i) un film

documentaire de 26 minutes sur les résultats et acquis du Projet Vo, (ii) un film documentaire de 26 minutes sur les résultats et impacts du programme DIAAF (ESOP Togo et Bénin).

3.5.3. Présenter le POS 2010 – 2014 à une large palette de partenaires au Bénin et au Togo

Sans objet : action jugée non opportune.

3.5.4. S’impliquer dans des réseaux d’acteurs des sociétés civiles togolaise et béninoise

ETD a occupé en 2013 le poste de Trésorier Général au Conseil d’Administration de l’association APRO-GESTER au Togo et du LCDF au Bénin. ETD a par ailleurs assuré la coordination de la plateforme de l’AIDR au Togo. Des contacts ont été pris en 2013 avec les faitières nationales d’ONG, notamment la FONGTO en vue d’une éventuelle adhésion de ETD.

II. Programme d’activités 2014 par département

1. Accès aux marchés pour l’agriculture familiale

Sur la thématique de l’accès au marché pour l’agriculture familiale, les défis majeurs de l’année 2014 s’articulent autour de : (i) la formalisation d’au moins 7 des nouvelles ESOP créées entre 2012 et 2013 au Togo, (ii) la consolidation des 35 anciennes ESOP accompagnées en 2013 (dont 25 au Togo et 10 au Bénin) et des deux RESOP, avec formalisation du RESOP Cotonou, (iii) la création de 15 nouvelles ESOP dont 9 au Togo et 6 au Bénin, (iv) l’amélioration de la productivité des ESOP et des exploitations agricoles, (v) la sécurisation de l’approvisionnement en intrants, notamment en semences. L’appui-conseil formatif de proximité à 6 groupements de producteurs dans six (6) localités de la préfecture de Vo au Togo en vue du renforcement des dispositifs locaux de protection de l’enfance sera par ailleurs poursuivi. Pour ce faire, le département AMAF, consacra l’année 2014 :

- a) au démarrage du nouveau programme ESOP avec (i) les cofinancements de PPLM, GeTM, AFD, PASA au Togo et (ii) les cofinancements de Pain pour Le Monde, de l’AFD et du PADA (au Bénin) ;
- b) au bouclage des négociations pour la mise en route de l’offre de prestation de service soumise au financement du PPAAO au Togo, en consortium avec le GRAPHE, l’ICAT et l’ITRA, intitulée : « *Promotion et diffusion du Système de Riziculture Intensive (SRI) dans les systèmes de production agricole au Togo* » ;
- c) à la mise en croisière du Projet Mobilités UE, en collaboration avec l’ONG Terre des hommes ;
- d) à la formulation de nouveaux programmes et projets, suivant les opportunités qui se présenteront ;
- e) à la participation à la formulation du nouveau POS de ETD.

2. Décentralisation et Développement économique local

En matière de décentralisation et de développement économique local, les enjeux majeurs de l’année 2014 s’articulent autour (i) de la consolidation des acquis du PAGLOC, (ii) de l’élaboration et de la mise en œuvre de plans de formation en matière d’appui aux collectivités, (iii) à la réalisation d’études de faisabilité pour la formulation de nouveaux

programmes d'appui à d'autres collectivités, notamment celles de la région Maritime au Togo. Pour ce faire, le département DDEL consacrera l'année 2014 :

- a) à la mise en route de la deuxième phase triennale du PAGLOC avec les cofinancements de l'UE (PAGED), de l'AFD et de GeTM ;
- b) à la mise en route du PAGDA (deuxième phase triennale du PRCP) avec les cofinancements du CFSI/FF, de Pain pour Le Monde et du Conseil Général des Yvelines ;
- c) à la mise en route du PAPEBA, en partenariat avec Acting For Life (ONG française), RAFIA (ONG togolaise) et FENAFVBTO (faîtière d'OP togolaise) ;
- d) à la formulation de nouveaux programmes, notamment d'un programme de développement économique et local dans le Mono et le Couffo au Bénin ;
- e) au bouclage de l'élaboration de la deuxième phase du Projet CCR-B au Bénin, en partenariat avec le CIDR ;
- f) à la participation à la formulation du nouveau POS de ETD ;
- g) à la définition et à la mise en œuvre de curricula précis de formations en matière d'appui aux collectivités locales.

En outre, les deux départements techniques animeront sous la supervision de la Direction Générale la veille sur les nouvelles opportunités qui s'offriront.

3. Gouvernance et pilotage stratégique

Au plan de la gouvernance et du pilotage stratégique, l'année 2014 sera marquée par (i) le renouvellement du Conseil d'Administration, (ii) la participation aux sessions et activités de l'AIDR, (iii) les voyages de recherche de financements privés pour la diversification des partenariats, (iv) la réalisation de l'étude d'opportunité d'une implantation au Ghana.

Par ailleurs, le renforcement du personnel technique en vue d'une plus grande efficacité opérationnelle initiée depuis 2011 se poursuivra en 2014 avec le recrutement (i) d'un nouveau coordonnateur pour la deuxième phase du PAGLOC, (ii) de nouveaux conseillers agricoles et conseillers en gestion pour l'appui-accompagnement des ESOP, (iii) d'un spécialiste en transformation agroalimentaire, (iv) d'assistants et des stagiaires aux directeurs des départements AMAF et DDEL, etc.

III. Annexes : identification des programmes et projets

Fiches synthétiques des principaux projets de ETD pour la période 2011 - 2016

Tableau 3 : Fiche synthétique du Programme ESOP, phase 2011 – 2013 / EED

Intitulé et acronyme				
« Des dispositifs innovants d'accès aux marchés pour une agriculture familiale performante et marchande » (Programme ESOP)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
EED : Projet N° 2010 0331	3 ans	2011	2013	EED, GeTM
Maîtrise d'ouvrage : ETD			Maîtrise d'œuvre : ETD	
Montant : 1 296 422 euros			Partenaires : CIDR	
Zones d'intervention au Togo				
Togo (Régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
<u>Directs</u> : les producteurs agricoles et leurs organisations. <u>Indirects</u> : les acteurs économiques impliqués dans les filières promues : ESOP et entreprises agroalimentaires, réseau des entreprises à vocation commerciale.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles + 04 Conseillers en gestion + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 CT/CIDR				
Objectif spécifique				
Donner aux petits agriculteurs les moyens d'accéder aux marchés locaux en répondant aux exigences des consommateurs, par des mécanismes économiques efficaces, adaptés aux évolutions de l'environnement et permettant une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs.				
Résultats attendus				
R1 : La productivité des exploitations agricoles est améliorée grâce à la diversification des techniques et des produits proposés. R2 : La compétitivité et les capacités d'innovation des acteurs des filières sont améliorées par les produits mis sur le marché et la réponse apportée aux exigences des consommateurs locaux. R3 : Les systèmes d'accès au marché promus mettent en œuvre des pratiques commerciales innovantes : services aux producteurs, contractualisation, répartition équitable de la valeur ajoutée. R4 : L'ONG ETD est reconnue comme opérateur professionnel de l'insertion des producteurs agricoles au marché.				
Réalisations majeures				
1) Constitution d'un réseau de 35 entreprises agroalimentaires viables (30 ESOP – Entreprises de Services et Organisations de Producteurs) et promotion de 2 entreprises à vocation commerciale. 2) Renforcement des capacités de production et d'organisation, en lien avec la demande du marché, de 15 000 ménages agricoles. 3) Opérationnalisation d'un dispositif de financement des ESOP en articulation avec les Institutions de Microfinance et le secteur bancaire. 4) Reconnaissance et meilleure visibilité de ETD comme acteur professionnel de l'insertion des producteurs au marché. 5) Réalisation d'un film documentaire sur les résultats atteints. 6) Définition d'une charte de responsabilité sociale et environnementale. 7) Mise en place d'une démarche qualité au niveau de ETD. 8) Meilleure participation au dialogue public – privé au Togo et au Bénin.				
Références				
Ewald Zimmer, PPLM - Tel. +49 30 652111451 Courriel : Ewald.zimmer@brot-fuer-die-welt.de				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Phase arrivée à terme en fin 2013.				

Tableau 4 : Fiche synthétique du Contrat PASA

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui au Secteur Agricole » (PASA)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
N°016/2012/MAEP/SG/PASA/SPM	4 ans	2012	2016	Banque mondiale via MAEP Togo
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Togo		Maîtrise d'œuvre : ETD (prestataire)		
Montant : 1 111 280 euros TTC		Partenaires : MAEP Togo, COD PASA		
Zones d'intervention de ETD				
Togo, toutes les 5 régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Petits producteurs de riz, de maïs, de soja, d'ananas, etc.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles + 04 Conseillers en gestion + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 CT/CIDR				
Objectifs spécifiques				
L'objectif de développement du PASA est de renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet au sein des filières sélectionnées et de promouvoir un environnement (public et privé) capable d'accompagner le développement du secteur agricole (au sens large).				
Résultats attendus de ETD				
Le mandat de ETD sur le PASA consiste à mettre en place 20 ESOP dont 10 sur la filière riz et 10 sur d'autres filières (maïs, fruits, etc.) et à accompagner la rizerie de Kara.				
Réalisations majeures de l'année 2013				
Onze nouvelles ESOP sont lancées (9 sur la filière riz, 2 sur la filière soja) avec onze promoteurs formés, mis en responsabilité et accompagnés avec 4 200 producteurs touchés. Diagnostic de la rizerie de Kara réalisé.				
Références				
Ayao D. MIDEKOR, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PASA. Tél. : (+228) 90 04 06 51. Courriel : midekor@yahoo.fr				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le contrat avec le PASA cofinance le Programme ESOP TOGO.				

Tableau 5 : Fiche synthétique du contrat PPAAO

Intitulé et acronyme				
« Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest – Projet Togo » (PPAAO - Togo)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
N°015/2012/MAEP/SG/PPAAO/SPM/PRM P	4 ans	2012	2016	Banque mondiale via MAEP Togo
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Togo			Maîtrise d'œuvre : ETD (prestataire)	
Montant : 242 365euros TTC			Partenaires : MAEP Togo, COD PPAAO	
Zones d'intervention de ETD				
Togo, régions des Plateaux, Centrale et des Savanes				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Producteurs semenciers de maïs et de riz, éleveurs d'ovins et caprins				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo : Chef projet (Lomé) + 01 Assistant (Atakpamé) + 03 Chargés de suivi des éleveurs				
Objectifs spécifiques				
Le PPAAO- Togo vise spécifiquement à : (i) générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs et riz) et des produits animaux (volailles et petits ruminants) ; (ii) améliorer l'efficacité et la performance de la recherche agricole par le renforcement des capacités des institutions de recherche agricole dans les domaines techniques, administratif, financier et de la planification ; (iii) et renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricole pour les rendre opérationnel.				
Résultats attendus de ETD				
Le mandat de ETD sur le PPAAO consiste à mettre en place 6 ESOP dont trois sur les semences (01 ESOP riz et 02 ESOP maïs) et trois autres sur la transformation de la viande (facilitation de l'accès au matériel génétique amélioré aux producteurs) avec (i) 15 groupes de 10 éleveurs à encadrer dans chaque zone de production soit 150 éleveurs par zone en année 1 pour atteindre 1200 éleveurs à partir de la cinquième année dans le domaine de l'élevage et 10 groupes de 100 producteurs de semence de maïs et 6 groupes de 60 producteurs de semence de riz dans le domaine de la production végétale, (ii) l'ensemble des acteurs (éleveurs, semenciers et personnel des futures ESOP) à identifier, (iii) les plans d'affaire des ESOP à élaborer, (iv) les conventions d'appuis entre ETD et les ESOP signées et exécutées.				
Réalisations majeures de l'année 2013				
Toutes les six ESOP sont lancées (3 sur la filière semences de céréales et 3 sur la filière viande) avec six promoteurs formés, mis en responsabilité et accompagnés avec 460 éleveurs touchés, et environ 60 producteurs semenciers touchés.				
Références				
Dr ADOU-RAHIM Alimi, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PPAAO, volet Togo. Tél. : (+228) 90 18 77 69. Courriel : adourahima@gmail.com				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le contrat avec le PPAAO cofinance le Programme ESOP TOGO.				

Tableau 6 : Fiche synthétique du Projet SRI/PPAAO

Intitulé et acronyme				
« Promotion et diffusion du Système de Riziculture Intensive (SRI) dans les systèmes de production agricole au Togo »				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	Banque mondiale via MAEP Togo
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Togo		Maîtrise d'œuvre : Consortium ETD-GRAPHE-ICAT-ITRA)		
Montant : 187 000 euros		Partenaires : MAEP Togo, COD PPAAO		
Zones d'intervention de ETD				
Togo, toutes les 5 régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
7000 riziculteurs togolais sur 832,5 hectares repartis sur l'ensemble du territoire national				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo : Chef projet (Atakpamé) + 02 Assistants (Atakpamé) + 13 Chargés de suivi des producteurs				
Objectifs spécifiques				
L'action vise à accroître les rendements d'au moins 30% et baisser les coûts de production de 20% par la vulgarisation du Système de Riziculture Intensive au Togo à travers une méthodologie de recherche adaptative et de recherche-action.				
Résultats attendus de ETD				
R1 : un consortium des acteurs de la mise en œuvre du SRI est opérationnel au niveau national. R2 : le pack technologique SRI est éprouvé dans plusieurs agro-écologies majeures du Togo. R3 : Des producteurs de riz ont adopté le système de riziculture intensive comme mode de production. R4 : Un système de communication est mis en place et permet de capitaliser et de diffuser la démarche.				
Principales activités à réaliser				
A1.1. Identification des acteurs et création d'un consortium en vue de la mise en œuvre du SRI au Togo. A1.2. Formation des formateurs des opérateurs pilote du SRI (ITRA, ETD, GRAPH). A.2.1. Tests d'adaptation. A.2.2. Suivi des producteurs. A.3.1 Identifier, sensibiliser et former des producteurs cibles et validation des sites. A.3.2. Mise en place et suivi des parcelles SRI au près des ONG. A.3.3. Suivi et évaluation des activités. A.4.1. Organiser des séances de restitution des résultats de l'action au niveau national. A.4.2. Organisation de visite d'échanges au niveau de chaque préfecture cible de l'action. A.4.3. Faire des campagnes d'information grand public avec couverture médiatique (radios rurale, télévision).				
Références				
Dr ADOU-RAHIM Alimi, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PPAAO, volet Togo. Tél. : (+228) 90 18 77 69. Courriel : adourahima@gmail.com				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Contrat non encore signé. Viendra en cofinancement du Programme ESOP TOGO.				

Tableau 7 : Fiche synthétique du PADAT

Intitulé et acronyme				
« Projet d'appui au développement agricole au Togo » (PADAT)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	6 ans	2011	2016	FIDA, GAFSP, BOAD
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Togo		Maîtrise d'œuvre : ETD (prestataire)		
Montant (indicatif) : 762 195 euros		Partenaires : MAEP Togo, COD, COR/PADAT, ONG GRED, ODIAE et UAR, ICAT, DAER, OP		
Zones d'intervention de ETD				
Région des Plateaux, sous-zone Amou-Ogou-Kpélé, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Petits producteurs, individuels ou regroupés, exploitant 0,50 ha en moyenne, particulièrement les femmes et les jeunes vulnérables, avec de faibles rendements et niveaux de productivité et de compétitivité.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 04 Assistants				
Objectifs spécifiques				
(i) Améliorer la productivité des petites exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc, (ii) Valoriser et faciliter la mise en marché des productions agricoles.				
Réalizations majeures de l'équipe de ETD au titre de l'année 2013				
<p>Composante 1 : (i) distribution de 450 kits maïs et 700 kits riz, (ii) identification et validation de près de 200 ha de bas-fonds à aménager, (iii) accompagnement des OP à se conformer aux dispositions de l'OHADA (194 OP émergentes + 27 OP structurées), (iv) formation / recyclage des comités de gestion de 26 OP structurées en leadership et bonne gouvernance (3 sessions de formation de trois jours chacune avec 30 personnes en moyenne par session), (v) organisation de deux visites d'échanges d'expériences au profit des OP émergentes et structurées (une visite d'un jour par catégorie d'OP, avec 10 OP bénéficiaires par visite et trois bénéficiaires par OP).</p> <p>Composante 2 : (i) identification des OP bénéficiaires des équipements de transformation (égrenieuses de maïs, batteuses-vanneuses de riz, décortiqueuses de riz et râpeuses et presses mécaniques de manioc), (ii) mise en place, la formation et le suivi-accompagnement des comités de gestion et des opérateurs privés (2 sessions de formation à la gestion des équipements agricoles), (iii) appui aux OP bénéficiaires de magasins et d'équipements à la mobilisation de leurs contributions.</p>				
Référence				
KODJOVI-NUMADO A. H. Michel, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PADAT. Tél. : (+228) 22 21 55 63 Courriel : numadomich2000@yahoo.fr				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Pour le PADAT, le cahier de charges des prestataires s'établit chaque année. Les cahiers de charges des prestataires pour l'année 2014 ne sont pas encore établis.				

Tableau 8 : Fiche synthétique du Programme ESOP TOGO, phase 2014 - 2016 / PPLM

Intitulé et acronyme				
« Promotion de l'agroalimentaire et de la gouvernance locale au Togo »				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	PPLM
Maîtrise d'ouvrage : ETD		Maîtrise d'œuvre : ETD		
Montant : Total = 1 135 902 euros. Subvention PPLM = 570 000 euros		Partenaires : CIDR, MAEP, MATDCL		
Zones d'intervention au Togo				
Togo (Régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Groupes cibles : (i) 15 000 petits producteurs dont 50 % de jeunes et 35 % de femmes répartis dans les 5 régions économiques du Togo. (ii) 35 jeunes entrepreneurs, tous sexes confondus. (iii) le conseil de préfecture de Blitta. <u>Directs</u> : petits producteurs et habitants de la préfecture de Blitta. <u>Indirects</u> : consommateurs togolais, CTOP, MAEP, MATDCL.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles + 04 Conseillers en gestion + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 CT/CIDR				
Objectifs spécifiques				
1) Augmenter et sécuriser le revenu de producteurs à travers la promotion de petites entreprises agroalimentaires locales. 2) La société civile et les collectivités locales se concertent et négocient, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, la définition, la production et la gestion de biens et services de proximité et de qualité en articulation avec les services de l'Etat et les autres partenaires du territoire. 3) Faire de ETD une organisation professionnelle, reconnue et ayant une croissance maîtrisée.				
Principales réalisations attendues				
1.1) 15 000 producteurs dont 35 % de femmes et 50 % de jeunes sont touchés. 1.2) 7 000 tonnes de produits agroalimentaires (riz, soja, miel, viande) sont transformées par an. 1.3) Le revenu distribué aux producteurs par les 35 entreprises créées a plus que doublé et représente 50 % de la richesse totale créée. 2.1) Les collectivités locales de Blitta, du Haho et du Moyen Mono sont renforcées pour élaborer et suivre une stratégie territoriale concertée de développement durable. 2.2) Des cadres de concertation, de négociation et de dialogue sont fonctionnels. 2.3) Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées. 3.1) Un plan d'orientation stratégique pluriannuel ainsi qu'un plan d'affaires est défini. 3.2) Les capacités techniques, financières et organisationnelles d'ETD sont renforcées.				
Principales activités à réaliser				
A1.1. Consolider les ESOP existantes (riz, soja, miel, viande). A.1.2 Promouvoir 13 ESOP nouvelles dont 5 sur de nouvelles filières (arachide, farines, ananas, provende). A.1.3 Renforcer le RESOP aux plans de son fonctionnement et de sa gouvernance. A2.1 : Accompagner les trois collectivités locales à se doter d'un plan pluriannuel de développement durable. A2.2 : Accompagner la mise en place et l'animation de 20 cadres de concertation, de négociation et de décision. A.2.3. Renforcer les comités villageois de développement et les comités cantonaux de développement. A.2.4 Sensibiliser les acteurs au processus de décentralisation au Togo. A3.1 : Renforcer les capacités financières des collectivités locales. A3.2 : Réaliser des infrastructures de proximité nécessaires à l'amélioration de l'environnement urbain (latrines, dépotoirs, points d'eau, etc.). A 3.3 : Accompagner la mise en place et la gestion durable de dispositifs de collecte et de valorisation des ordures ménagères. A.4.1 Evaluer le POS 2010 – 2014. A.4.2. Accompagner la rédaction d'un nouveau POS pluriannuel assorti d'un pan d'affaires. A4.3. Valider , capitaliser et valider les acquis de ETD. A.4.4 Participer à des réseau thématiques, nationaux et internationaux (FONGTO, AIDR). A.4.5 Réaliser une évaluation externe du projet à 6 mois de la fin du projet.				
Références				
Ewald Zimmer, PPLM / Tel. +49 30 652111451 Courriel : Ewald.zimmer@brot-fuer-die-welt.de				

Tableau 9 : Fiche synthétique du Programme ESOP BENIN, phase 2014 - 2016 / PPLM

Intitulé et acronyme				
« Consolidation d'un réseau d'Entreprises Agroalimentaires pour des revenus durables aux producteurs »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	PPLM
Maîtrise d'ouvrage : ETD			Maîtrise d'œuvre : ETD	
Montant : Total = 895 753 euros. Subvention PPLM = 450 000 euros			Partenaires : CIDR, MAEP Bénin	
Zones d'intervention au Benin				
Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Groupes cibles : Groupe de producteurs organisés en coopératives ou en groupes informels d'une part et d'autre part les ESOP. 6 500 petits producteurs dont 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes répartis dans les 6 régions du Benin. 20 ESOP (10anciennes à consolider et 10 nouvelles à créer) dont 14 sur le riz, 3 sur le soja, 1 sur le miel, 1 sur l'élevage et 1 sur les semences de riz et de soja.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Benin (Cotonou) : Chef projet + 3 Conseillers agricoles + 2 Conseillers en gestion + 1 Secrétaire comptable				
Objectifs spécifiques				
Augmenter et sécuriser le revenu de 6500 ménages agricoles à travers la consolidation d'un réseau d'entreprises sur les filières riz et soja et la diversification des filières.				
Principales réalisations attendues				
1.1) 6500 producteurs agricoles sont touchés dont 35% de femmes. 1.2) 150 tonnes de semences et 450 d'engrais sont distribués aux producteurs. 1.3) 100 hectares sont aménagés dont 20% de cofinancement par le projet. 1.4) Les rendements de production ont augmenté de 50%. 2.1) 700 groupes de producteurs sont en tout constitués. 2.2) 100% des OP sont en contrat avec les ESOP et commercialisent 75% de leur surplus de production à travers les ESOP. 2.3) 20 ESOP sont implantées au Benin autour des trois filières (riz, soja et miel). 2.4) 5000 tonnes de produits dont 3500 tonnes de riz par an. 2.5) 1400 représentants de producteurs dont 1/3 de femmes ont bénéficié d'une formation spécifique à l'organisation de la commercialisation groupée. 3.1) Une charte qualité est définie et appliquée par l'ensemble des ESOP. 3.2) 20 ESOP sont formalisées. 3.3) 100% des ESOP accèdent au crédit bancaire. 3.4) Trois plans de promotion ont été mis en œuvre et permis d'écouler 60% de la production des ESOP à Cotonou. 3.5) 40% des besoins en fonds de roulement des ESOP sont autofinancés par les ESOP. 4.1) Un plan de formation est défini et mis en œuvre pour l'ensemble du personnel. 4.2) Six sessions de formation sont organisées à l'intention de la responsable de l'équipe. 4.3) Deux ateliers de présentation des acquis de ETD sont organisés avec la participation de 100 acteurs. 4.4) Un référentiel métier est actualisé et 6 outils méthodologiques sont définis.				
Principales activités à réaliser				
A1.1 : Sécuriser l'accès des producteurs et de leurs organisations aux intrants et aux petits équipements de la production et de traitement post récolte. A.1.2 : Réaliser des aménagements hydro-agricoles simples et reproductibles. A.1.3 : Renforcement des capacités de production, organisationnelle et financière des OP. A2.1 : Accroissement du réseau d'ESOP. A.2.2 : Contractualisation des groupes de producteurs avec l'ESOP. A2.3 : Formation des groupes de producteurs à organiser la commercialisation groupée. A3.1 : Renforcer les performances techniques et organisationnelles des ESOP. A 3.2 : Augmenter les fonds propres des ESOP. A 3.3 : Consolider le RESOP aux plans organisationnel et fonctionnel. A 4.1 :consolider les acquis en matière d'accompagnement d'ESOP et de promotion de chaînes de valeur. A 4.2 : Renforcer les capacités managérielles et de fonctionnement de l'équipe.				
Références				
Ewald Zimmer, PPLM / Tel. +49 30 652111451 Courriel : Ewald.zimmer@brot-fuer-die-welt.de				

Tableau 10 : Fiche synthétique du Contrat PADA

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui à la Diversification Agricole » (PADA)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
N°084/ 09 Août 2013	4 ans	2013	2016	IDA
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Bénin			Maîtrise d'œuvre : ETD (prestataire)	
Montant : 617 845 euros HT			Partenaires : MAEP Bénin	
Zones d'intervention de ETD				
Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Petits producteurs de riz du Benin				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Benin (Cotonou) : Chef projet + 3 Conseillers agricoles + 2 Conseillers en gestion + 1 Secrétaire comptable				
Objectifs spécifiques				
L'objectif de développement du PADA est de renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet au sein de la filière riz et de promouvoir un environnement (public et privé) capable d'accompagner le développement du secteur agricole (au sens large).				
Résultats attendus de ETD				
Le mandat de ETD sur le PADA consiste à mettre en place 10 ESOP sur la filière riz.				
Réalizations majeures de l'année 2013				
Quatre nouvelles ESOP sont lancées (2 dans les Collines et 2 dans l'Alibori). Constitutions de 117 tonnes de matière première. Collaborations avec 858 producteurs grâce aux activités. Distributions d'intrants aux producteurs. Dix sept millions de F CFA d'achat de matière première distribués dans les villages.				
Références				
Yénakpondji Janvier CAPO CHICHI Coordonnateur du ProCAD Courriel : yjcapochichi@hotmail.com				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le contrat PADA cofinance le Programme ESOP Bénin.				

Tableau 11 : Fiche synthétique du Projet Vo, phase 1

Intitulé et acronyme				
« Renforcement du dispositif communautaire de protection de l'enfant au travers de l'amélioration des revenus des populations vivant en milieu rural de la préfecture de Vo » (Projet Vo)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
2009 35 06	2 ans	2011	2013	SCAC / Ambassade France
Maîtrise d'ouvrage : ETD			Maîtrise d'œuvre : ETD	
Montant : 72 000 euros au total avec un cofinancement de 49 000 euros du SCAC			Partenaires: Terre des Hommes (TdH), UNICEF	
Zones d'intervention				
Préfecture de Vo, région Maritime, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
6 Comités de protection de l'enfance de TdH de 6 localités de la préfecture de Vo				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Chef projet (Vogan) + 01 Conseillère en commercialisation (Lomé)				
Objectifs spécifiques				
(i) Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs maraichers des zones ciblées par Terre des hommes dans la préfecture de Vo. (ii) Renforcer le dispositif communautaire de protection de l'enfant dans la préfecture de Vo.				
Résultats attendus				
R1 : Des services sont apportés aux groupements de producteurs pour créer des conditions favorables à la production maraichère. R2 : Les groupements de producteurs sont structurés et renforcés. R3 : Le dispositif communautaire de protection des enfants est opérationnel.				
Réalisations majeures				
(i) 94 maraichers appuyés et accompagnés sur 5 périmètres aménagés (un puits foré et deux bacs munis d'un système de pompage d'eau du puits vers les bacs sont réalisés et sont fonctionnels), (ii) fourniture d'intrants, de matériel et d'équipement de travail (180 arrosoirs plastiques de capacité de 11 litres, 12 rouleaux de 35 m de tuyaux d'arrosage, 60 binettes, 60 rateaux, 06 pulvérisateurs et 06 brouettes distribués), (iii) formation aux itinéraires techniques de production, (iv) formation à la commercialisation, (v) formation à la gestion de groupes coopératifs, (vi) mise en relation avec des IMF, (vii) 855 enfants ont bénéficié d'appuis pour la scolarisation, la mise en apprentissage, des activités psychosociales et récréatives avec l'implication significative du dispositif communautaire en termes de soutien moral, matériel et financier.				
Références				
Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Togo. Fonds social pour le développement. Tél. : (+228) 22 23 46 60 Courriel : noemie.wetterwald@diplomatie.gouv.fr				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Phase clôturée en 2013.				

Tableau 12 : Fiche synthétique du Projet Vo, phase 2 (Projet Mobilités UE)

Intitulé et acronyme				
« Projet sous-régional de protection de mineurs migrants non accompagnés en Afrique de l'Ouest » (Projet Mobilités UE)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2013	2016	Union Européenne
Maîtrise d'ouvrage : Terre des Hommes		Maîtrise d'œuvre : ETD (partenaire de mise en œuvre)		
Montant : 69 480 euros		Partenaires: Terre des Hommes (TdH)		
Zones d'intervention au Togo				
Togo : Lomé, région Maritime (Aného : Sanvikondji, frontière Togo – Bénin, préfecture de Vo)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Mineurs migrants non accompagnés et à risque de mobilité, 2 Comités de protection de l'enfance de TdH et leurs groupements de maraîchers de 2 localités de la préfecture de Vo,				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Chef projet (Lomé) + 01 Animatrice (Lomé) + 01 Animateur (Vogan)				
Objectif spécifique				
Au terme du mois 36, les enfants migrants non accompagnés bénéficient de meilleurs services de protection le long de leurs routes migratoires.				
Résultats attendus				
R1 : Les communautés répondent plus efficacement à la protection de l'enfant dans un contexte de migration. R2 : La société civile (ONG, médias) sensibilise l'opinion publique et les décideurs sur la protection des enfants migrants non accompagnés dans la région. R3 : Les capacités de l'Etat et des ONG à protéger les enfants dans le cadre de la migration sont renforcées.				
Activités principales de ETD				
Appui-accompagnement de 4 communautés bénéficiaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de 6 microprojets de protection de l'enfant.				
Références				
Olivier TOR, Chef de la Délégation Tdh au Togo. Tél. : (+228) 22 50 06 67 Courriel : tdhtogo@cafe.tg				
Commentaire et autres informations pertinentes				
ETD apporte son expertise spécifiquement pour la mise en œuvre du volet « développement de projets communautaires ». Le projet est mis en œuvre dans cinq pays d'Afrique d'Ouest : Bénin, Burkina, Guinée Conakry, Mali et Togo.				

Tableau 13 : Fiche synthétique du PAGLOC

Intitulé et acronyme				
« Programme d'appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoires dans la commune de Notsé et dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono» (PAGLOC)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
UE : DCI-NSAPVP/2011/278-261	3 ans	2011	2013	AFD, GeTM, UE, FNUD
Maîtrise d'ouvrage :		Maîtrise d'œuvre :		
Montant : Total : 1 405 130 euros.		Partenaires : CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé		
Zones d'intervention				
Préfecture de Haho, préfecture du Moyen Mono et commune de Notsé, région des Plateaux, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Population du Haho et du Moyen Mono : 309 000 habitants répartis en 413 villages et quartiers, 14 cantons, 1 commune, 2 préfectures. Autorités locales, organisations de la société civile, services de l'Etat.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 06 animateurs de territoire + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en maîtrise d'ouvrage + 01 Comptable-logisticienne + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 Conseiller Technique expatrié (novembre 2010 à avril 2013)				
Objectif spécifique				
Promouvoir la concertation et la collaboration entre la société civile locale (populations, groupements, associations, comités de village de quartier, etc.) et les pouvoirs publics locaux (collectivités locales et services techniques déconcentrés) en vue de produire et de gérer des biens et services publics de qualité pour les populations et de préparer les acteurs à la décentralisation.				
Résultats attendus				
R1 - Des cadres de concertation, de négociation et de décision entre les acteurs sont mis en place et sont fonctionnels à différentes échelles territoriales. R2 - Des projets d'initiatives communautaires ou associatives sont soutenus et mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage communautaire ou associative. R3 - Des projets de territoire et des programmes d'actions villageois et inter-villageois sont élaborés, négociés et mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage des Collectivités locales. R4 - Les capacités financières, de maîtrise d'ouvrage et de gouvernance des collectivités locales (Conseils de préfecture et Commune urbaine de Notsé) sont renforcées. R5 - Les capacités des habitants et de leurs représentants sont renforcées et ils connaissent mieux leurs rôles dans le processus de décentralisation.				
Réalisations majeures				
(i) 14 comités cantonaux de développement (CCD) et 01 comité communal de développement (CCD) sont mis en place dans le Haho, le Moyen Mono et la commune de Notsé et sont régulièrement animés, (ii) 19 projets d'initiative locale soutenus, (iii) 15 projets de territoire déclinés en programmes d'actions annuels sont élaborés, validés et mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage des collectivités, (iv) les capacités financières, de maîtrise d'ouvrage et de gouvernance des collectivités locales (Conseils de préfecture et Commune urbaine de Notsé) sont renforcées à travers plus de 1000 hommes/jour d'appui en ingénierie financière et en maîtrise d'ouvrage, (v) plus de 20 % de la population mobilisés, informés, sensibilisés et formés à la citoyenneté, à leurs rôles et responsabilités dans le processus de décentralisation en cours au Togo.				
Références				
Isabelle HOYAUX, Directrice Exécutive du CIDR, isabelle.hoyaux@cidr.org Tél. : +33 3 44 42 71 40 ; Laurent DELCAYROU, Directeur département IMGT (Ingénierie Management et Gouvernance des Territoires) au CIDR, France – laurent.delcayrou@cidr.org – Tél. : +33 3 44 42 71 40				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Programme clôturé en décembre 2013.				

Tableau 14 : Fiche synthétique du PAGED

Intitulé et acronyme				
« Programme d'Appui à la Gestion Environnementale Décentralisée »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
DCI-NSAPVB/2013/308-045	3 ans	2014	2016	UE, GeTM, FNUD
Maîtrise d'ouvrage :		Maîtrise d'œuvre : ETD		
Montant : Total : 569 112 €		Partenaires : CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé		
Zones d'intervention				
Préfecture de Haho et préfecture du Moyen Mono- TOGO				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
La commune urbaine de Notsé, le Conseil de préfecture du Haho et le Conseil de Préfecture du Moyen-Mono.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 01 Ingénieur génie civil + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en gestion + 01 Conseiller en marketing et commercialisation + 06 animateurs de territoires + 01 Secrétaire + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 02 Stagiaires				
Objectif spécifique				
Améliorer sensiblement la qualité des espaces ruraux et urbains par la collaboration entre la société civile et les pouvoirs publics locaux dans la mise en œuvre d'actions et de services environnementaux de qualité.				
Résultats attendus				
R1 : Les collectivités locales – préfectures et commune - mettent en œuvre une stratégie territoriale concertée de développement durable. R2 : Des actions diversifiées de gestion durable des ressources naturelles sont planifiées au niveau de chaque canton et mises en œuvre par les OSC locales. R3 : Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées. R4 : Les principaux acquis des actions sont capitalisés et diffusés.				
Principales activités à réaliser				
A1.1 Renforcer les conseils de préfecture et communal ainsi que leur équipe technique à la gestion durable des ressources naturelles. A.1.2 Appuyer les collectivités locales à se doter d'une charte de développement durable. A.1.3 Accompagner chaque collectivité à élaborer et mettre en œuvre un programme de développement durable. A.1.4 Accompagner les collectivités dans la négociation avec d'autres programmes et partenaires de développement. A2.1 Elaborer des plans d'actions prioritaires cantonaux de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. A2.2 Accompagner les populations dans la gestion participative des espaces protégés et à la protection des cours d'eau. A.2.3 Accompagner les agriculteurs dans l'utilisation de pratiques culturelles et des ouvrages simples qui améliorent la productivité agricole et respectueux de l'environnement. A.3.1 Réaliser des infrastructures de proximité nécessaires à l'amélioration de l'environnement urbain (latrines, dépotoirs, points d'eau, etc.). A.3.2 Accompagner la mise en place et la gestion durable de dispositifs de collecte et de valorisation des ordures ménagères. A.4.1 Mettre en œuvre un plan de formation des acteurs locaux. A.4.2 Concevoir des modules de formation et vulgarisation.				
Références				
Délégation de l'Union Européenne au Togo. Cité OUA-BP 1657-LOME (TOGO) Tél.(228)22 53 61 00 / FAX (228) 22 26 57 20 .E-mail : DELEGATION-TOGO@eeas.europa.eu Site web : http://www.eeas.europa.eu/delegations/togo/				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le PAGED, le GLDD, le PAGEA cofinancent le PAGL2D (phase 2 du PAGLOC).				

Tableau 15 : Fiche synthétique du PAGEA

Intitulé et acronyme				
« Programme d'Appui à la Gouvernance locale et à l'Entreprenariat dans le secteur Agricole »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	UE, GeTM, FNUD
Maîtrise d'ouvrage :		Maîtrise d'œuvre : ETD		
Montant : Total : 1 206 071,6 € UE : 300 000 euros. PPLM 540 000 €		Partenaires : CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé		
Zones d'intervention				
Togo : Préfecture de Haho, préfecture du Moyen Mono et région des Plateaux.				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
L'ensemble des populations des préfectures de Haho et Moyen Mono (environ 350 000 hbts) ; les organisations de la société civile ; les petits producteurs et leurs familles ; les deux conseils de préfecture du Haho, du Moyen Mono et la Commune urbaine de Notsé.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 01 Ingénieur génie civil + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en gestion + 01 Conseiller en marketing et commercialisation + 06 animateurs de territoires + 01 Secrétaire + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 02 Stagiaires				
Objectifs spécifiques				
(i) La société civile et les collectivités locales se concertent et négocient, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, la définition, la production et la gestion de biens et services de proximité et de qualité en articulation avec les services de l'Etat et les autres partenaires du territoire. (ii) Accroître le revenu des acteurs du secteur de l'agroalimentaire local et créer des emplois durables pour les jeunes.				
Résultats attendus				
R1 : Les trois collectivités locales du Haho et du Moyen Mono sont renforcées et capable d'élaborer et de suivre une stratégie territoriale concertée de développement durable R2 : Des initiatives locales sont soutenues et réalisées sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales au niveau des cantons sur la base des PDT (Projet de territoire) actualisés. R3 : Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées R4 : Un réseau d'entreprises agroalimentaires de type ESOP améliorent le revenu des petits producteurs et créent de l'emploi sur les trois territoires. R5 : Les principaux acquis des actions sont validés, capitalisés et diffusés.				
Principales activités à réaliser				
A1.1 Accompagner les trois collectivités locales à se doter d'un plan pluriannuel de développement durable. A.1.2 Accompagner les trois collectivités locales à animer, sensibiliser et renforcer les CCD (Conseil cantonal ou communal de Développement) et à assurer leur pérennité. A2.1 Actualiser les Projets de territoire et élaborer les plans d'actions des cantons et de la commune urbaine. A2.2 Soutenir la mise en œuvre d'initiatives locales à caractère social et/ou environnemental. A.2.3 Accompagner la mise en œuvre d'initiatives locales à caractère privé et/ou collectif de type économique. A.3.1 Réaliser des infrastructures de proximité nécessaires à l'amélioration de l'environnement urbain (latrines, dépotoirs, points d'eau, etc.). A.3.2 Accompagner la mise en place et la gestion durable de dispositifs de collecte et de valorisation des ordures ménagères. A.3.3 Réhabiliter des équipements marchands en lien avec les actions d'amélioration de la mobilisation des ressources financières des collectivités locales. A.4.1 Définir et valider un plan d'action triennal de promotion d'entreprises agroalimentaires sur chaque territoire A.4.2 Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et financières des producteurs qui garantissent un accroissement de la production et la productivité et une gestion durable des ressources naturelles. A.4.3 Consolider les ESOP existantes sur les filières riz, soja et viandes. A.4.4 Promouvoir une nouvelles ESOP sur l'arachide. A.4.5 Promouvoir une démarche qualité dans le système ESOP. A.4.6 Accompagner le RESOP dans la définition et la mise en œuvre d'un plan triennal de promotion des produits ESOP. A.5.1 Valider et capitaliser les acquis en matière de renforcement de la gouvernance locale et de la promotion du développement d'entreprises agroalimentaires de type ESOP. A.5.2 Réaliser une étude d'impacts des ESOP sur les producteurs et les collectivités. A.5.3 Diffuser les savoirs et savoir-faire. A.5.4. Organiser un atelier national et un atelier sous-régional en lien avec l'AIDR.				
Références				
Alejandro MACKINNON, Secrétaire Général GeTM, Suisse – a.mackinnon@getm.ch				

Tableau 16 : Fiche synthétique du GLDD

Intitulé et acronyme				
« Gouvernance locale et développement durable dans la commune de Notsé et dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono» (GLDD)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	AFD, UE
Maîtrise d'ouvrage :			Maîtrise d'œuvre :	
Montant : Total : 1 074 017 € UE : 28 % (300 000 euros). AFD : 46 % (499 000 euros)			Partenaires : CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé	
Zones d'intervention				
Préfecture de Haho, préfecture du Moyen Mono et commune de Notsé, région des Plateaux, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Population du Haho et du Moyen Mono : 309 000 habitants répartis en 413 villages et quartiers, 14 cantons, 1 commune, 2 préfectures. Autorités locales, organisations de la société civile, services de l'Etat. Au moins 1000 groupements et associations villageois.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 06 animateurs de territoire + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en maîtrise d'ouvrage + 01 Comptable-logisticienne + 01 Chauffeur + 01 Gardien				
Objectif spécifique				
La société civile et les collectivités locales se concertent et négocient, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, la définition, la production et la gestion de biens et services de proximité et de qualité en articulation avec les services de l'Etat et les autres partenaires du territoire.				
Résultats attendus				
<u>R1</u> - Les trois collectivités locales du Haho et du Moyen Mono sont renforcées pour élaborer et suivre une stratégie territoriale concertée de développement durable. <u>R2</u> - Des initiatives locales sont soutenues et réalisées sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales au niveau des cantons sur la base des PDT (Projet de territoire) actualisés. <u>R3</u> - Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées. <u>R4</u> - Les principaux acquis des actions sont validés, capitalisés et diffusés. <u>R5</u> - Les capacités des habitants et de leurs représentants sont renforcées et ils connaissent mieux leurs rôles dans le processus de décentralisation.				
Principales activités à réaliser				
A1.1 : Accompagner les trois collectivités locales à se doter d'un plan pluriannuel de développement durable. A1.2 : Accompagner les trois collectivités locales à animer, sensibiliser et renforcer les CCD (Conseil cantonal ou communal de développement) et à assurer leur pérennité. A1.3 : Renforcer les capacités financières des collectivités locales. A2.1 : Actualiser les Projets de territoire et élaborer les plans d'actions des cantons et de la commune urbaine. A2.2 : Soutenir la mise en œuvre d'initiatives locales à caractère social et/ou environnemental. A2.3 : Accompagner la mise en œuvre d'initiatives locales à caractère privé et/ou collectif de type économique. A3.1 : Réaliser des infrastructures de proximité nécessaires à l'amélioration de l'environnement urbain (latrines, dépotoirs, points d'eau, etc.). A 3.2 : Accompagner la mise en place et la gestion durable de dispositifs de collecte et de valorisation des ordures ménagères. A.3.3 : Réhabiliter des équipements marchands en lien avec les actions d'amélioration de la mobilisation des ressources financières des collectivités locales. A.3.4. : Evaluer la qualité des services rendus aux habitants à partir des ouvrages réalisés. A4.1 : Valider et capitaliser les acquis en matière de renforcement de la gouvernance locale. A4.2 : Diffuser les savoirs et savoir-faire. A4.3 : Organiser un atelier national et un atelier sous-régional en lien avec l'AIDR.				
Références				
Isabelle HOYAUX, Directrice Exécutive du CIDR, isabelle.hoyaux@cidr.org Tél. : +33 3 44 42 71 40 ; Laurent DELCAYROU, Directeur département IMGT (Ingénierie Management et Gouvernance des Territoires) au CIDR, France – laurent.delcayrou@cidr.org – Tél. : +33 3 44 42 71 40				

Tableau 17 : Fiche synthétique du PRCP

Intitulé et acronyme				
« Projet de renforcement des capacités des producteurs de la préfecture de Blitta en production et en commercialisation des produits agricoles » (PRCP - Blitta)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2010	2013	CFSI/FDF, CG Yvelines
Maîtrise d'ouvrage :			Maîtrise d'œuvre :	
Montant : 228 000 euros			Partenaires : Conseil de préfecture de Blitta, Union des communes du Togo	
Zones d'intervention				
Préfecture de Blitta, région Centrale, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Population de Blitta : 129 030 habitants répartis en 167 villages et quartiers, 13 cantons, 3 villages autonomes, 1 préfecture. Autorités locales, organisations de la société civile, services de l'Etat.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Blitta) : Chef projet + 01 Assistant				
Objectifs spécifiques				
(i) Accroître la productivité en riz paddy et de maïs de 50 %. (ii) Augmenter et sécuriser le revenu des producteurs par une meilleure valorisation des produits agricoles. (iii) Promouvoir une organisation paysanne faitière professionnelle à l'échelle préfectorale et renforcer les groupements villageois.				
Résultats attendus				
R1 : Des services sont apportés aux producteurs pour améliorer leur productivité et la qualité du riz et du maïs. R2 : Deux systèmes d'accès aux marchés sont promus et sécurisent le débouché des producteurs. R3 : Une organisation professionnelle des producteurs au niveau préfectoral est promue et reconnue par les autorités locales. R4 : Un fond de garantie est mis en place et facilite l'accès des producteurs et des entreprises au crédit des IMF et des autres institutions financières.				
Réalisations majeures				
(i) 1400 producteurs dont 460 femmes soit 33 % répartis dans 125 organisations de producteurs appuyés, accompagnés et formés à la maîtrise des itinéraires techniques de production de maïs, de riz et de soja, à la maîtrise des coûts de production (216 producteurs), à la gestion des groupes et à la vente groupée, (ii) 6,6 tonnes de semences de maïs ; 9,7 tonnes de semences riz distribués aux producteurs, (iii) 27 millions de F CFA mobilisés pour les crédits engrais aux producteurs de maïs, (iv) aménagement de 14 ha de bas-fonds, (v) 30 nouveaux groupements accompagnés pour la formalisation en sociétés coopératives, (vi) Une provenderie mise en place à Blitta (en remplacement de l'opération de warrantage).				
Références				
<i>Joachim HUNLEDE, Secrétaire Permanent de l'Union des Communes du Togo, Marion PERIN, Assistante Technique, Tél. (228) 22 61 45 16 – pmarion@uct-togo.org</i>				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Projet clôturé en décembre 2013.				

Tableau 18 : Fiche synthétique du PAGDA

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui à la Gouvernance concertée pour le Développement Agricole de la Préfecture de Blitta au Togo »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	2 ans	2014	2016	CFSI/FF, CG Yvelines, PPLM
Maîtrise d'ouvrage :			Maîtrise d'œuvre : ETD	
Montant : Total = 207 612,09 euros. CGYvelines : 76,88 % (147 110 euros) FF/CFSI : 18,36% (38 112 euros) PPLM : 10,78% (22 390 euros)			Partenaires : Conseil de préfecture de Blitta, Union des communes du Togo	
Zones d'intervention				
Préfecture de Blitta, région Centrale, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Le conseil de préfecture de Blitta ; les CVD et CCD ; les associations, groupements ou de producteurs ou de femmes ; les populations de la préfecture de Blitta, plus spécifiquement les agriculteurs et agricultrices de la préfecture ; les services techniques déconcentrés de l'Etat.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Blitta) : Chef projet + 02 Assistants (Animateur de territoire et Technicien Agricole)				
Objectif spécifique				
Promouvoir et renforcer le partenariat entre le conseil de préfecture de Blitta et les acteurs économiques (producteurs et leurs organisations, transformateurs, fournisseurs d'intrants et de matériels agricoles, prestataires de services financiers et non financiers, etc.) pour la production, la valorisation des produits agricoles de la préfecture en articulation avec les services techniques de l'Etat».				
Résultats attendus				
R1 : Un cadre de concertation, de négociation et de décisions entre la collectivité et les acteurs (publics-privés) du secteur agricole est mis en place et fonctionnel à l'échelle préfectorale. R2 : Un plan de développement agricole préfectoral concerté est défini et mis en œuvre. R3 : Un dispositif financier facilitant l'accès des acteurs au crédit bancaire est mis en place et fonctionnel. R4 : Des infrastructures productives et des initiatives locales portées par les groupements sont soutenues. R5 : Les capacités techniques et financières du conseil de préfecture de Blitta sont renforcées.				
Principales activités à réaliser				
A1.1 Animer des diagnostics inter villageois et cantonaux. A.1.2 Appuyer la mise en place et l'animation d'un cadre de concertation fonctionnel des acteurs agricoles à l'échelle de la Préfecture. A.1.3 Renforcer les capacités des acteurs du cadre préfectoral de développement agricole pour élaborer un plan préfectoral concerté de développement durable. A2.1 A partir de diagnostics cantonaux participatifs, appuyer l'élaboration d'un plan préfectoral concerté de développement agricole. A2.2 Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions annuels. A.3.1 Evaluer les besoins des acteurs pour l'accès au crédit. A.3.2 Appuyer la mise en place d'un fonds préfectoral de garantie en vue de soutenir les actions initiées par les associations de femmes et de jeunes, les organisations de producteurs et les entreprises (contrat avec une institution financière pour loger le fonds). A.3.3 Mettre en place et rendre opérationnel les mécanismes de fonctionnement du fonds. A.4.1 Identifier et sélectionner les initiatives locales à caractère économique portées par les groupements de jeunes, de femmes. A.4.2 Accompagner la réalisation des initiatives locales à caractère économique portées par des associations de femmes et de jeunes, des groupements coopératifs et les entreprises. A.4.3 Accompagner la mise en place et la gestion d'infrastructures productives en faveur des groupements de producteurs. A.5.1 Accompagner la réalisation d'un diagnostic organisationnel. A.5.2 Définir et mettre en œuvre un plan de renforcement du cadre affecté. A.5.3 Définir et mettre en œuvre un plan réaliste d'amélioration des finances locales du conseil de préfecture.				
Références				
Joachim HUNLEDE, Secrétaire Permanent de l'Union des Communes du Togo, Marion PERIN, Assistante Technique, Tél. (228) 22 61 45 16 – pmarion@uct-togo.org				

Tableau 19 : Fiche synthétique du PRBSA

Intitulé et acronyme				
« Projet de Renforcement des Bases de la Souveraineté Alimentaire à Blitta au Togo »				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2013	2016	CFSI/FF
Maîtrise d'ouvrage :		Maîtrise d'œuvre :		
Montant : Total : 250 000 euros.		Partenaires : CIDR, Conseil de préfecture de Blitta, Union des communes du Togo		
Zones d'intervention				
Préfecture de Blitta, région Centrale, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Les populations de la préfecture de Blitta, plus spécifiquement les agriculteurs et agricultrices de la préfecture. Les associations, groupements ou organisations de producteurs ou de femmes. Les jeunes diplômés qui constituent la main d'œuvre occasionnelle à utiliser au sein des entreprises. La population des grandes villes bénéficiera de produits finis et semi finis de qualité à des prix compétitifs. Le Conseil de Préfecture de Blitta qui est le bénéficiaire direct de l'action.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Blitta) : Chef projet + 01 Conseiller en gestion + 01 Conseiller technique CIDR qui consacrera deux hommes mois.				
Objectifs spécifiques				
(i) Augmenter et diversifier les revenus des producteurs par la mise en place de petites unités de transformation et commercialisation de produits. (ii) Consolider et opérationnaliser le rôle de l'OP faîtière dans le dialogue avec les collectivités territoriales				
Résultats attendus				
R1 : Les producteurs ont augmenté leurs productions et leur productivité R2 : Quatre entreprises agroalimentaires de type ESOP sont promues et intègrent les producteurs dans leur gouvernance R3 : L'OP faîtière est renforcée et est reconnue comme acteur important de la structuration des filières agricoles dans la préfecture et dans la Région. R4 : Le conseil de préfecture de Blitta s'est doté d'une stratégie de territorialisation de la politique agricole.				
Principales activités à réaliser				
A1.1 Renforcer les capacités techniques individuelles des producteurs et de leurs organisations. A1.2 Fournir aux producteurs des intrants agricoles. A1.3 Réaliser des aménagements sommaires de bas-fonds (aménagement de bas fonds). A1.4 Mettre les producteurs en lien avec des structures du marché financier et d'intrants. A2.1 Créer deux unités de transformation de produits de type ESOP et une provenderie. A2.2 Consolider l'ESOP Blitta. A2.3 Définir et mettre en œuvre des activités d'appui au personnel des entreprises. A2.4 Mettre en œuvre une démarche qualité au niveau des entreprises. A3.1 Renforcer les capacités organisationnelles et techniques de l'OP faîtière. A3.2 Accompagner la structuration des groupements et leur reconnaissance suivant les textes de l'OHADA. A3.3 Accompagner l'OP dans la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de promotion des produits issus des entreprises. A3.4 Doter l'OP faîtière d'un plan stratégique de développement. A4.1 Promouvoir un cadre de concertation entre le conseil de préfecture et les autres acteurs du secteur. A4.2 Accompagner la définition d'un plan de développement triennal de l'agriculture de la préfecture. A4.3 Accompagner la définition d'une charte de développement durable de la préfecture.				
Références				
Joachim HUNLEDE, Secrétaire Permanent de l'Union des Communes du Togo, Marion PERIN, Assistante Technique, Tél. (228) 22 61 45 16 – pmarion@uct-togo.org				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le PRBSA, le PAGEA et le Programme ESOP TOGO cofinancent le PAGDA.				

Tableau 20 : Fiche synthétique du PAPEBA

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui à la Préservation des Ecosystèmes et de la Biodiversité grâce à l'Agropastoralisme »				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	30 mois	2014	2016	UE
Maîtrise d'ouvrage : Acting For Life		Maîtrise d'œuvre : ETD (partenaire de mise en œuvre)		
Montant : 169 331 euros		Partenaires : RAFIA, FENAFIBVTO, ARED, CIRAD, RECOPA, APIDEV, ANOPER		
Zones d'intervention au Togo				
Togo (Régions des Savanes, de la Kara, Centrale, et des Plateaux)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
<u>Groupes cibles</u> : Population des régions des Savanes, de la Kara, Centrale, et des Plateaux. <u>Directs</u> : les éleveurs et les riverains des aires protégées des 4 régions. <u>Indirects</u> : les communautés qui, tels que les maraîchers, les producteurs de coton et de céréales, s'intéressent de plus en plus à l'élevage				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo : Chef projet (Lomé) + 2 Animateurs (Blitta et Notsè)				
Objectif spécifique				
Afin de permettre aux Acteurs Non Etatiques (ANE) de participer au développement économique et durable de leur territoire, renforcer le dialogue entre les ANE concernant les enjeux locaux et nationaux de la gestion concertée des ressources naturelles en lien avec le convoyage à pieds du bétail en périphérie des aires protégées conduisant à la sécurisation et à l'aménagement de couloirs de passage d'animaux.				
Résultats attendus				
R1 : Les associations de riverains des forêts classées, des aires protégées et les associations d'éleveurs sont en mesure de se concerter et de prendre des positions communes sur les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles liés à la mobilité de l'élevage en s'appuyant sur des outils d'animation fonctionnels. R2 : Des pistes pour la transhumance et la commercialisation du bétail sont sécurisées, aménagées et gérées de façon conjointe, inclusive et équitable entre les usagers et les acteurs institutionnels concernés.				
Principales activités à réaliser				
A1.1. Une équipe d'animateurs au sein des partenaires du projet et d'ANE clés pour la construction des débats informés est formée par l'ARED à l'utilisation et à la démultiplication du Module de formation et d'animation sur le Commerce du Bétail en Afrique de l'Ouest. A.1.2 Des débats informés sont facilités par l'équipe d'animateurs auprès des associations de riverains des forêts classées et des aires protégées, associations d'éleveurs et services techniques, associations professionnelles. A.1.3 Les acteurs clefs de la filière des différents côtés de la frontière sont mis en réseau à travers des foras et des visites d'échange. A2.1 Des pistes axées sur les tronçons stratégiques et les passages difficiles en lien avec les aires protégées sont sécurisées. A2.2 Des aménagements de pistes et des espaces pastoraux (bulli pastoraux, puits traditionnels, puisards ou puits cimentés selon les circonstances, aires de repos pour les animaux) sont réalisés. A.2.3. Des systèmes de gestion conjointe des aménagements et renforcement des capacités de gestion des acteurs impliqués sont mis en place. A.2.4 Des visites d'échanges entre les zones du projet sont réalisées.				
Références				
Marie AARNINK, Coordinateur Administratif et Financier Afrique / Agropastoralisme 1050 Avenue de l'Europe BP 07 F-93352 Le Bourget Aéroport Cedex. Tél. 33-1.49.34.89.22 Fax 33-1.49.34.83.10 maarnink@acting-for-life.org				